

**Assemblée générale**

Cinquante-quatrième session

28^e séance plénière

Mercredi 6 octobre 1999, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)*La séance est ouverte à 15 h 10.***Point 109 de l'ordre du jour****Promotion de la femme****Projet de résolution (A/54/L.4)**

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres se rappelleront qu'à sa 3^e séance plénière, le 17 septembre 1999, l'Assemblée générale a décidé que le point 109 de l'ordre du jour serait examiné directement en séance plénière, à seule fin de donner suite au projet de résolution intitulé «Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes», dont le Conseil économique et social avait recommandé l'adoption à l'Assemblée générale dans sa résolution 1999/13 du 28 juillet 1999, étant entendu que cela ne constituerait pas un précédent. Le projet de résolution a été publié sous la cote A/54/L.4

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/54/L.4, intitulé «Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/54/L.4?

Le projet de résolution A/54/L.4 est adopté (résolution 54/4).

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 109 de l'ordre du jour.

Point 37 de l'ordre du jour**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social****Rapport du Secrétaire général (A/54/220)****Rapport du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives (A/54/45 et Corr.1 et Add.1)****Projets de décision I, II et III (A/54/45, par. 71 et Corr.1); et IV (A/54/45/Add.1, par. 6)**

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à informer les membres que, dans une lettre en date du 6 octobre 1999 adressée au Président de l'Assemblée générale, le représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois d'octobre, demande que l'Assemblée générale entende en séance plénière une déclaration de l'Observateur de la

Suisse sur le point 37 de l'ordre du jour, «Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social».

Compte tenu de l'importance qui s'attache à la question à l'examen, nous proposons que l'Assemblée générale se prononce sur cette demande.

Puis-je considérer qu'il n'y a pas d'objection à la proposition d'entendre une déclaration de l'observateur de la Suisse sur ce point?

Il en est ainsi décidé.

M. Insanally (Guyana) (*parle en anglais*) : Dans moins d'un an, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives sera convoquée. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies auront alors l'occasion d'évaluer la réalisation des objectifs fixés par la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague et de proposer de nouvelles mesures pour sa mise en oeuvre. Ce sera également l'occasion pour les gouvernements et la communauté internationale de s'engager de nouveau à encourager le développement social des peuples du monde.

Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je voudrais maintenant parler des préoccupations particulières en matière de développement social qui sont les nôtres et des moyens d'y faire face.

Pour commencer, permettez-moi de dire qu'à une époque qui a connu des progrès scientifiques et technologiques exceptionnels, il est troublant de voir augmenter le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue. L'élimination de la pauvreté reste le principal défi pour le monde en développement, où les décideurs luttent jour après jour pour satisfaire les besoins fondamentaux de leurs populations en dépit de l'amenuisement des ressources financières, de taux de croissance économique décevants et de la marginalisation croissante de leurs pays dans l'économie mondiale. Pour un trop grand nombre de pays, l'objectif de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015 s'est révélé impossible à atteindre et, en effet, le Président de la Banque mondiale ainsi que le Directeur général du Fonds monétaire international ont apparemment confirmé, lors de leur récente réunion à Washington, que les objectifs que s'était fixés la communauté internationale pour des services sociaux aussi importants que la santé et le logement ne seront pas réalisés comme on le prévoyait.

Étant donné cette prévision pessimiste, le Groupe des 77 et la Chine appellent redoubler d'efforts pour arrêter le

processus inexorable de dégradation sociale. Nous sommes convaincus qu'un développement axé sur l'être humain et mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale pourrait améliorer les conditions de vie des populations du monde. Toutefois, pour être efficaces, les stratégies d'élimination de la pauvreté doivent être globales, multiples et de large assise, et accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des enfants qui constituent la majorité des plus pauvres du monde. Chose tout aussi importante, elles doivent promouvoir et incorporer des politiques tendant à garantir un accès universel à l'instruction élémentaire et primaire, une meilleure alphabétisation, un allongement de l'espérance de vie, une réduction des taux de mortalité infantile et maternelle, tout en assurant des niveaux de santé compatibles avec des vies socialement et économiquement productives. Les stratégies d'élimination de la pauvreté doivent aussi attaquer les fléaux sociaux que sont le chômage et le sous-emploi.

On ne saurait trop mettre l'accent sur l'objectif du plein emploi pour la réduction de la pauvreté. Le Groupe des 77 demande à nouveau que l'on accorde davantage d'attention à l'augmentation du nombre d'emplois, surtout pour les femmes, les jeunes, les handicapés et les personnes âgées. Nous reconnaissons le rôle important du travail indépendant et du secteur non structuré en matière de création d'emplois; nous préconisons donc les initiatives propres à encourager ce genre d'entreprise. Comme des études l'ont montré à l'évidence, ces formes d'emploi revêtent une importance particulière en période de difficulté économique, notamment lorsque des programmes d'ajustement structurel sont appliqués et que la réduction des dépenses tend à se généraliser en même temps que les investissements dans le secteur social se font plus rares. Le secteur non structuré et les projets de microcrédit ont permis aux pauvres et aux autres groupes sociaux vulnérables non seulement de subsister, mais aussi de participer au développement, réduisant ainsi les risques de troubles sociaux.

À défaut d'autre chose, notre expérience depuis 1995 nous a appris que la réalisation des objectifs de développement social fixés à Copenhague dépendra en grande partie d'une croissance nationale soutenue et d'un contexte international propice. Les pays en développement doivent se voir garantir des chances plus égales pour la commercialisation de leurs produits et des termes de l'échange plus favorables et plus équitables. À la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra à Seattle, et ultérieurement à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui se tiendra à Bangkok, nous devons veiller à ce que ces besoins soient satisfaits.

Nos factures élevées au titre du service de la dette restent également un obstacle considérable à notre développement futur. Il faut reconnaître qu'il y a eu plusieurs initiatives louables, tout récemment l'initiative de Cologne, qui ont effectivement réduit l'encours de la dette. Malheureusement, ces initiatives sont loin de suffire pour alléger le fardeau dont souffrent de nombreux pays en développement. Pour les plus pauvres d'entre eux, nous devons viser à l'annulation de la dette qui, seule, pourrait leur accorder le répit nécessaire au relèvement. Nous voudrions aussi recommander de nouveau un renversement immédiat de la tendance au déclin de l'aide publique au développement, qui l'éloigne de l'objectif convenu de 0,7 % du produit national brut des pays donateurs, et la mise en place de plus nombreuses mesures d'incitation pour encourager l'intensification des mouvements de capitaux vers les pays en développement et des investissements sur leur territoire.

Comme l'a bien montré la crise financière en Asie, la mondialisation et la libéralisation de l'économie mondiale peuvent être tout à fait destructives, en particulier pour les économies faibles. Une pauvreté soudaine et généralisée, le chômage et la privation de logement peuvent rapidement balayer des décennies de progrès et de développement économique. Il est inquiétant de constater que l'inquiétude exprimée au sujet de la fiabilité de l'architecture financière actuelle, qui a culminé lorsque la crise battait son plein, semble avoir presque complètement disparu. Cependant, comme la situation n'a pas fondamentalement changé, je pense qu'on aurait tort de se laisser aller à un sentiment de satisfaction. Il est encore urgent de pratiquer une plus grande vigilance macroéconomique pour mettre les pays en développement à l'abri des conséquences incontrôlées que la mondialisation, on le sait, peut entraîner.

En examinant les engagements de Copenhague, nous devons nous montrer sensibles aux difficultés propres à l'Afrique, aux pays les moins avancés et aux petites économies en général quand elles s'efforcent de répondre aux besoins sociaux de leur population. Du fait de la détérioration de l'environnement économique extérieur, il est extrêmement difficile pour ces pays de faire face aux insuffisances structurelles qui entravent leur productivité et leur croissance économique. En outre, beaucoup d'entre eux sont souvent victimes de catastrophes naturelles et autres qui réduisent fortement leur capacité de satisfaire aux besoins sociaux.

Le processus préparatoire de la session extraordinaire a jusqu'ici amplement démontré l'insuffisance de nos efforts en vue de parvenir aux objectifs du Sommet social. Le Groupe des 77 et la Chine espère voir publier en temps utile

les rapports demandés au système des Nations Unies au cours de la première session du Comité préparatoire, car ils permettront d'évaluer plus clairement encore l'ampleur des obstacles rencontrés. Comme c'est le cas pour les rapports et études nationaux effectués au niveau régional, les recommandations qui y figurent pourraient servir de base à un examen attentif de ces questions par la Commission du développement social lorsqu'elle se réunira l'an prochain. Le Groupe est certain que les membres du Bureau du Comité préparatoire et de la Division des politiques sociales et du développement social de l'ONU qui, jusqu'à présent nous ont fort bien guidés dans nos préparatifs, veilleront à ce que le processus d'examen donne des résultats.

Pour finir, je tiens à souligner qu'à notre avis, pour réussir, la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action exigent un partenariat solide entre les gouvernements, la société civile et la communauté internationale. Toutes les parties devraient contribuer activement à la mise en oeuvre des engagements pris lors du Sommet, car ils ont tous intérêt à assurer un monde socialement stable.

Mme Korpi (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne, au sujet du point 37 de l'ordre du jour, intitulé « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ». Les États de l'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne — la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie — et les États associés, Chypre et Malte, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, l'Islande et le Liechtenstein, ont exprimé le désir de souscrire à cette déclaration.

Près de cinq années se sont écoulées depuis que les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis à Copenhague pour reconnaître l'importance du développement social et du bien-être humain pour tous et pour donner à ces objectifs la priorité la plus élevée. Ils ont reconnu le besoin pressant de se pencher sur les problèmes sociaux profonds, en particulier la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, qui affectent tous les pays.

En juin 2000 à Genève, les États Membres se réuniront de nouveau pour réaffirmer leur engagement à l'égard de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. Ils examineront et évalueront les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements de Copenhague et envisageront des initiatives et des mesures afin d'aller plus loin dans cette mise en oeuvre. Quant à l'issue de la session extraordinaire, l'Union européenne accueillerait favorablement une

déclaration politique de fond, équilibrée et concise. En ce qui concerne l'examen et l'évaluation, les conclusions généralement acceptées de la Commission du développement social depuis le Sommet devraient faire partie du résultat final.

L'Union européenne est foncièrement attachée au processus préparatoire qui débouchera sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale en juin 2000. Nous espérons sincèrement assurer le succès de cette session. L'Union européenne se félicite des progrès réalisés sur un grand nombre de questions importantes au cours des consultations officielles intersessions du Comité préparatoire, au début de septembre. On est parvenu à une bien plus grande clarté quant aux vues des différents groupes de négociation. L'Union européenne est heureuse de constater qu'il a été possible de faire l'accord sur la participation et l'accréditation des organisations non gouvernementales à la session extraordinaire. Les résultats de ces consultations officielles nous fournissent une bonne base pour poursuivre le processus préparatoire.

On aura plus d'informations et une meilleure compréhension de l'état du développement social dans le monde et des progrès réalisés depuis le Sommet dès que le Secrétariat aura analysé les rapports nationaux. Il est clair que le Sommet a influencé la politique des gouvernements, ainsi que les activités de développement des Nations Unies et de la Banque mondiale. Mais une évaluation préalable indique que, malgré quelques progrès, il reste encore beaucoup à faire.

L'Union européenne salue l'initiative prise par le Conseil de l'Europe de seconder les préparatifs de la session extraordinaire dans la région européenne en organisant, en coopération avec le Gouvernement irlandais, une rencontre européenne consacrée au développement social. Cette rencontre sera précédée de travaux préparatoires portant sur les trois grands thèmes de la réunion : l'intégration sociale, un contexte propice et l'élimination de la pauvreté. En même temps, l'Union européenne espère que les préparatifs de la rencontre européenne contribueront à renforcer et améliorer la coopération entre les organisations intergouvernementales qui s'occupent activement du développement social en Europe.

Depuis le Sommet, les nouvelles orientations du commerce, les techniques nouvelles et le processus de mondialisation ont offert de nouvelles possibilités tout en posant de nouveaux défis quant à la mise en oeuvre des objectifs du Sommet. L'élimination de la pauvreté reste un objectif non atteint. Toutefois, le défi que représente l'élimination de la

pauvreté peut être relevé sur la base d'un large accord, réalisé entre toutes les parties depuis Copenhague, sur les stratégies appropriées pour réduire la pauvreté. Il s'agit notamment de consolider l'architecture financière et économique au macroniveau tout en favorisant au niveau national des politiques délibérées en faveur des pauvres, des investissements dans les services sociaux de base, des stratégies participatives et l'autonomisation des femmes.

Il faut prêter une attention particulière à la discrimination pratiquée à l'égard des femmes dans toutes les sociétés en ce qui concerne leur accès à l'éducation et à un emploi rémunéré.

Un emploi productif est l'élément clé de l'élimination de la pauvreté et du renforcement de l'intégration sociale. La question globale de l'intégration sociale, en particulier de l'accès universel aux services sociaux, mérite une attention accrue. Dans le contexte de l'intégration sociale, l'importance des familles doit être reconnue. Il faut par conséquent, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, élaborer des politiques qui garantiront le maintien des moyens d'existence et une réduction générale de la vulnérabilité. Il faut en même temps que ces politiques accordent une attention particulière aux groupes ayant des besoins particuliers, tels que les chômeurs de longue date et les jeunes. Il faut aussi que soient respectés les droits fondamentaux contenus dans la Déclaration sur les principes et droits fondamentaux applicables au lieu de travail, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), adoptée en juin 1998. En outre, l'Union européenne encourage une prompt ratification de la Convention de l'OIT relative à l'interdiction des pires formes de travail des enfants et aux mesures qu'il convient de prendre immédiatement pour les éliminer, qui a été conclue cette année.

On ne parviendra à une paix universelle et durable et à un développement durable que sur la base de la justice sociale. Il importe de renforcer la promotion de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie, la bonne gouvernance, la participation de la société civile et l'égalité entre femmes et hommes. Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est également un préalable indispensable de l'intégration sociale.

Le respect des engagements contractés au Sommet de Copenhague et le processus préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale ne sauraient être conçus isolément. Il convient de les rattacher étroitement à la mise en oeuvre intégrée et coordonnée des activités faisant suite aux autres conférences et sommets des Nations

Unies, de même qu'aux autres négociations mondiales telles que le Cycle du millénaire (Millennium Round) de l'Organisation mondiale du commerce. Ces conférences ont donné une impulsion et une force nouvelles aux efforts internationaux déployés dans les domaines des droits de l'homme, de l'égalité entre hommes et femmes, du développement social, de l'éducation, des politiques démographiques, des questions relatives à la drogue et au crime, de l'environnement et du développement durable, du commerce et du développement, des établissements humains et de la sécurité alimentaire. Ces conférences et ces sommets ont eu pour effet de produire un ordre du jour mondial ambitieux à la veille du nouveau millénaire.

On s'accorde généralement à penser que les gouvernements portent la responsabilité essentielle de la mise en application de ces engagements. La communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, joue un rôle important en aidant les gouvernements à accroître leur capacité de relever les défis. Il est toutefois évident que seules des mesures homogènes, cohérentes, coordonnées et conjointes permettront au système des Nations Unies de contribuer efficacement à la mise en oeuvre des engagements pris lors des conférences et sommets des Nations Unies.

Les institutions de Bretton Woods sont des protagonistes au niveau mondial dans le domaine économique et social et, à ce titre, d'importants partenaires au sein du système des Nations Unies. L'Union européenne se félicite de l'initiative prise par la Banque mondiale quant aux principes et aux bonnes pratiques en matière de politique sociale. Nous appuyons fortement le point de vue du Comité du développement de la Banque selon lequel la poursuite du développement de ces principes pourra le mieux se faire dans le cadre plus général du système des Nations Unies au moyen d'une coopération entre les organismes concernés et les institutions financières internationales. Nous accueillerons favorablement tout débat positif sur ces questions et sur des questions connexes au cours du processus préparatoire qui aboutira à la session extraordinaire de l'an prochain. Nous demandons que le processus se poursuive afin de poser un cadre de principes et de bonnes pratiques en matière de politique sociale, qui tiendrait également compte de la nécessité de faire preuve de souplesse devant des situations nationales différentes. L'Union européenne se féliciterait aussi d'un renforcement de la coopération au sein du système multilatéral, afin d'assurer la mise en commun des informations sur les normes actuelles élaborées au plan international et sur les bonnes pratiques en matière de politique sociale et de faciliter l'accès de toutes les parties à ces informations. L'Union européenne partage l'opinion selon

laquelle il convient d'intégrer la dimension sociale dans tous les aspects du système multilatéral, y compris l'aspect commercial.

L'Union européenne se félicite de la résolution 1999/55 du Conseil économique et social sur l'intégration et la coordination des activités donnant suite aux grandes réunions des Nations Unies. L'apport du Conseil économique et social, en particulier les progrès réalisés sur la question de savoir comment continuer à mettre au point un nombre limité d'indicateurs communs du suivi des résultats des conférences, a été opportun et bienvenu. Ce dialogue positif devrait maintenant se poursuivre dans le cadre du processus Copenhague + 5, permettant ainsi au niveau tant national qu'international de mieux évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements de Copenhague. Un élément important de ce processus est le renforcement des capacités nationales, qui pourrait comporter un soutien aux autorités chargées du suivi et de l'évaluation nationaux.

Pour que la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action puissent être réellement mis en oeuvre, il faut renforcer les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et les autres parties concernées dans la société civile pour leur permettre de participer réellement à la conception, l'application exécutive et à l'évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement social. Les gouvernements jouent un rôle décisif dans la création d'un contexte propice à la participation de la société civile, à savoir notamment les activités bénévoles. L'Union européenne continuera d'étudier les moyens d'encourager la participation active des représentants d'organisations patronales et ouvrières aux travaux de la session extraordinaire qui se tiendra à Genève l'an prochain.

Dans le contexte du développement social, il convient de ne pas négliger les questions touchant les enfants et les jeunes. L'élimination de la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale parmi les jeunes des deux sexes sont des questions particulièrement importantes qu'il convient de traiter, car elles peuvent avoir des effets catastrophiques sur la cohésion sociale des sociétés et sur la durée de la vie. La participation active des jeunes et des organisations qui les représentent à l'élaboration de politiques, surtout pour les questions qui influent directement sur leurs vies, devrait recevoir un appui national aussi bien qu'international.

La société doit être organisée de manière à offrir des perspectives et la sécurité à tous ses membres, permettant ainsi une meilleure cohésion sociale. Être partie, mais aussi bénéficiaire sur un pied d'égalité, est un principe qui s'ap-

plique particulièrement aux handicapés, aux populations autochtones et aux groupes qui ont des besoins propres. Des mesures spéciales reposant sur le principe de la non-discrimination s'imposent pour permettre à ces groupes de mener des vies bien remplies et productives, d'avoir un accès égal aux services sociaux tels que l'éducation et les soins de santé, et de participer à la conception et à la mise en oeuvre des politiques qui affectent leurs vies et leur développement.

L'Union européenne demande que soit adoptée une approche globale face au développement, reconnaissant la responsabilité première et le contrôle légitime du gouvernement. Cette approche ne devrait pas simplement tenir compte du niveau d'aide publique au développement, mais aussi d'autres éléments tels que la bonne gouvernance, le commerce, les investissements privés, la dette et le transfert de technologie. Nous répétons qu'il convient de renforcer les efforts pour atteindre l'objectif d'une aide publique au développement correspondant à 0,7 % du produit national brut pour tous les pays donateurs et nous reconnaissons qu'il faudra à cette fin renverser la tendance générale à la baisse de l'aide publique au développement. Nous voudrions également encourager les donateurs et les pays bénéficiaires, sur la base d'un engagement réciproque, à appliquer pleinement l'Initiative 20/20. L'aide devrait avant tout aller aux pays bénéficiaires pour leur donner les moyens de construire un environnement national propice au développement social.

En outre, il faut aborder le problème du fardeau insupportable de la dette des pays pauvres très endettés. À cet égard, l'Union européenne se félicite de l'Initiative de Cologne prise par le Groupe des Sept sur l'allègement de la dette et demande à tous les organes des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods, aux autres parties et à la société civile d'appuyer cette initiative et d'y collaborer, pour que les ressources ainsi dégagées puissent être investies par les gouvernements nationaux dans l'éducation et les services sociaux.

Les institutions, les pays et les créanciers devraient agir de manière à assurer un progrès rapide dans le sens d'un allègement de la dette plus profond et plus large dans le cadre de l'Initiative relative aux pays pauvres très endettés et par d'autres moyens, cela pour assurer de manière permanente la disparition d'un fardeau de la dette insupportable pour les pays les plus pauvres et démontrer ainsi leur attachement à une réforme économique et sociale et à la réduction de la pauvreté.

L'Union européenne continuera d'appuyer l'Afrique et les pays les moins avancés, qui s'efforcent de donner suite aux engagements contractés à Copenhague. Pour leur don-

ner suite à plein, il faut mobiliser tous les acteurs du développement, à tous les niveaux. L'Union européenne partage le point de vue du Secrétaire général selon lequel un aspect fondamental de la recherche de solutions aux problèmes de l'Afrique consiste à se pencher sur les causes des conflits et à promouvoir une paix et un développement durables. À cet égard, la paix, la démocratie, les droits de l'homme et le développement sont intimement liés.

L'Union européenne espère voir se poursuivre le dialogue sur ces questions lors du processus préparatoire de la session extraordinaire.

M. Bouah-Kamon (Côte d'Ivoire) : Cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social, notre Assemblée se réunira en session extraordinaire du 26 au 30 juin 2000, à Genève pour examiner et évaluer la mise en oeuvre des résultats du Sommet social et pour proposer des interventions et des initiatives concrètes de nature à faire progresser la mise en oeuvre des engagements pris à Copenhague. Ce bilan à mi-parcours permettra de mesurer l'impact du programme d'action de Copenhague sur la vie des populations, d'évaluer son intégration dans les politiques nationales et internationales pour atténuer les inégalités sociales, réduire la pauvreté et accroître l'emploi tout en favorisant la cohésion sociale.

Ce sera non seulement l'occasion pour notre Assemblée d'identifier les bonnes pratiques et d'examiner les progrès réalisés, mais aussi la possibilité d'analyser les échecs et les facteurs ayant freiné ou ralenti la mise en oeuvre des engagements de Copenhague. Cette réunion permettra d'adopter de nouvelles mesures et initiatives visant à accélérer la réalisation des objectifs du Sommet social à la lumière des nouveaux défis à relever.

L'Engagement 1 du Sommet social est la création d'un environnement favorable au développement social. L'évolution de la conjoncture internationale avec l'apparition de nouveaux défis n'a pas été propice au progrès social et les indicateurs sociaux montrent qu'au contraire, les conditions de vie des populations se sont détériorées dans la plupart des pays en développement. Le revenu par habitant a baissé dans plus de 100 pays et la consommation individuelle s'est réduite d'environ 1 % par an dans plus de 60 pays. Sur 4,4 milliards d'habitants, les trois cinquièmes ne disposent pas d'installation d'assainissement de base, un tiers n'a pas accès à l'eau potable, un quart vit dans des taudis, un cinquième ne mange pas à sa faim et 1,3 milliard doivent se contenter de moins d'un dollar par jour. Concernant l'Afrique subsaharienne, la moitié de la population n'a pas accès aux services de santé, 42 % des adultes sont analpha-

bêtes, un tiers de la population ne peut espérer vivre au-delà de 40 ans et environ 2 millions de décès enregistrés au cours de l'année 1998 sont dus au sida. Cinquante neuf pour cent de la population rurale et 43 % de la population urbaine vivent dans une pauvreté abjecte avec à peu près 100 dollars de revenu annuel.

La baisse du niveau de vie dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier est essentiellement due aux facteurs suivants: les nombreuses situations de conflits armés ont provoqué des flots de réfugiés et de personnes déplacées surtout dans le continent africain qui comptait en 1997, 8,1 millions de populations déracinées par les conflits. Il faut reconnaître que certains conflits ont leur source dans la paupérisation accélérée et la destruction des structures sociales ainsi que l'effondrement des États qui ne sont plus en mesure de garantir les droits élémentaires des citoyens; le manque cruel de ressources dû au fardeau du service de la dette, au tarissement du flux des ressources extérieures, à la baisse de l'aide publique au développement, au ralentissement des investissements étrangers directs, à la réduction des ressources d'exportation — ce qui n'a pas permis le financement des services sociaux et de base; les conséquences négatives de la mondialisation notamment ses effets pervers sur les marchés financiers internationaux et ceux des produits de base; les crises qu'elles ont provoquées ont entraîné dans le denuement une grande partie des populations touchées.

Pour atteindre l'objectif de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, la communauté internationale doit prendre des mesures audacieuses et vigoureuses concernant l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, l'accroissement de l'aide publique au développement, l'assouplissement des règles de l'Organisation mondiale du commerce pour les pays en développement afin de créer dans ces pays, l'environnement favorable au développement social.

Malgré cette conjoncture difficile, le Gouvernement ivoirien a entrepris d'honorer les engagements de Copenhague en poursuivant une politique de développement social dont les grandes lignes sont tracées dans le plan national de lutte contre la pauvreté. Ce plan élaboré en juin 1997 et dénommé «Axes prioritaires de la lutte contre la pauvreté» vise à réduire les inégalités sociales, à faire baisser la pauvreté de 36,7 % de la population en 1995 à 30 % en l'an 2000 et à 25 % en 2002. Cette politique de lutte contre la pauvreté couvre divers domaines : la collecte de données et le suivi des indicateurs sociaux, la santé, l'éducation, l'alphabétisation, l'emploi, la promotion des femmes et de la famille, les jeunes et les enfants, le logement et le cadre de

vie, l'agriculture, l'infrastructure de base, la décentralisation, l'énergie, l'hydraulique et l'électrification.

Ce plan national ivoirien a également pour objectif de renforcer la valorisation des ressources humaines, le développement sanitaire et éducatif et la promotion des actions sociales en vue de réaliser l'accès universel et équitable à un enseignement de qualité et aux soins de santé pour tous.

En ce qui concerne l'éducation, l'objectif est de réduire l'analphabétisme de 57,6 % en 1988 à 15 % en 2005. Le Gouvernement ivoirien a entrepris de moderniser et d'améliorer le niveau de l'enseignement et l'accès à la formation de base. Mille classes primaires ont été créées entre 1993 et 1997 dont 49 % à l'intérieur du pays, occasionnant une scolarisation de près de 100 000 enfants.

Dans le domaine de la santé, le plan national de développement sanitaire pour la période 1996-2005 prévoit la poursuite de la remise en état et la construction d'infrastructures sanitaires; le renforcement de programmes de santé tels que le sida, le programme élargi de vaccination, l'ulcère de buruli, le ver de Guinée et aussi la formation continue du personnel de santé. La couverture vaccinale a atteint 70 % en 1997 et le nombre de dispensaires ruraux, de maternités et de médecins par habitant a presque doublé au cours des cinq dernières années.

Le chômage demeure une grave préoccupation pour les autorités ivoiriennes. Elles se sont engagées à déployer plus d'efforts en vue de mettre en place des dispositifs de protection sociale de base permettant de réduire les disparités entre les zones et de créer des emplois. Des projets sociaux visant les populations cibles que sont les femmes et les enfants ont accru leur participation aux activités de développement.

Malgré ces efforts louables, beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs du Sommet mondial. La Côte d'Ivoire qui consacre 52 % de ses ressources budgétaires au paiement de sa dette extérieure, attend des retombées positives de la décision prise par le Groupe des Huit à Cologne, pour dégager des ressources suffisantes en vue de financer sa politique de lutte contre la pauvreté. L'intégration proposée de l'allègement de la dette dans la stratégie globale de réduction de la pauvreté formulée par le gouvernement en collaboration avec tous les partenaires est louable.

Cependant, il faut signaler que le lien entre l'allègement de la dette et la réduction de la pauvreté dépendra des marges de manoeuvres réelles, en termes de trésorerie,

découlant de la réduction de la dette. Cette marge réelle peut être faible pour les pays qui n'étaient pas en mesure d'assurer effectivement le service de leur dette. C'est pourquoi il est nécessaire d'insister sur la bonne appréciation de cette marge et sur le principe d'additionnalité des fonds. Car, pour nos pays, le problème se situe au niveau de flux suffisants pour le financement du développement.

La Côte d'Ivoire espère que l'action conjuguée des gouvernements, des institutions financières internationales, des organismes de développement du système des Nations Unies et des pays donateurs permettra de relever le niveau de vie des populations pauvres.

À cet égard, ma délégation voudrait rendre un hommage appuyé à l'Organisation internationale du Travail et au Programme des Nations Unies pour le développement qui ont mis en place un programme intitulé «Des emplois pour l'Afrique : stratégies d'emplois aptes à réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne». Ce programme, établi pour une dizaine de pays africains, a pour objectif d'optimiser l'emploi et de réduire la pauvreté à travers une stratégie cohérente multisectorielle et multi-institutionnelle. Un groupe du réseau national composé de membres issus de tous les secteurs socioéconomiques aura pour tâche le plaidoyer en faveur d'activités créatrices d'emplois, le renforcement des capacités nationales et l'implication des communautés de base.

Cet exemple devra inspirer tous les partenaires de développement multilatéraux et surtout bilatéraux, en vue de soutenir les efforts de nos gouvernements oeuvrant sans relâche à traduire dans la réalité les recommandations du Sommet mondial pour le développement social.

M. Mehta (Inde) (*parle en anglais*) : Alors que nous nous réunissons pour délibérer de l'application des engagements contractés à Copenhague et pour établir le processus préparatoire de la session extraordinaire du Sommet mondial qui se tiendra à Genève en juin prochain, nous ne pouvons que réfléchir sur le scénario économique lamentable que met en relief le *Rapport sur le commerce et le développement* de 1999. Le Rapport nous avertit que les facteurs qui ont entraîné la débâcle asiatique sont toujours là et pourraient réapparaître; que les finances internationales demeurent instables et les marchés en plein marasme, avec de faibles taux de croissance; et que les pays en développement continuent de se voir refuser des possibilités d'exporter en raison de barrières commerciales qui demeurent fermement en place dans les économies occidentales.

Le Rapport estime qu'à cause du protectionnisme des pays développés les pays en développement ont perdu quatre fois plus qu'ils n'ont reçu grâce aux entrées de capitaux privés — équation négative fondamentale si l'on tient compte du fait que les recettes commerciales sont des sources de revenu tout à fait nécessaires pour encourager la production et l'emploi, alors que les entrées de capitaux sont des montants qui doivent être remboursés avec intérêt. Dans l'environnement borné et incommode où ils essayent d'augmenter leurs revenus grâce à des activités commerciales, les pays en développement ont dû, par la force des choses, devenir davantage tributaires des emprunts internationaux. Cette dépendance vis-à-vis de «capitaux fébriles» empruntés les expose à des risques socioéconomiques aigus et évitables et tient leurs populations captives face à un capital sans foi qui fait passer les profits avant les individus.

C'est pourquoi nous appuyons chaleureusement l'appel lancé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en faveur d'un agenda commercial positif. Nous croyons que cet agenda devrait permettre le libre mouvement des biens en provenance des pays en développement et affecter une grande partie des 350 milliards de dollars de subventions agricoles en faveur des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques au développement socioéconomique des pays en développement. Aucun agenda ni engagement social ne peut porter fruit dans un environnement qui ne permet pas le libre jeu des marchés.

Le Sommet de Copenhague a envisagé un ordre mondial allant dans le sens de l'offre de services humains de base pour tous. La philosophie fondamentale du Sommet était de centrer davantage le développement sur la population. Le principe sous-jacent de cette philosophie était l'équité dans l'accès aux moyens d'existence, à la santé, à l'éducation et aux autres services sociaux au sein d'un ordre national et mondial propice. Et pourtant, alors que nous nous approchons aujourd'hui du prochain siècle, nous voyons se répéter un schéma d'injustices incapacitantes dans l'environnement macroéconomique international, qui contribue à affaiblir le développement socioéconomique dans le monde en développement. On aura beau énoncer les principes de politiques sociales, ils n'auront pas plus de sens que les indicateurs abstraits du progrès social, si nous ne sommes pas capables de respecter l'esprit d'égalité fondamentale et le droit au progrès social et économique pour toutes les nations inscrit dans la Charte des Nations Unies, et de faire un effort conscient pour agir avec équité dans tous les aspects de nos relations — de personne à personne et de

nation à nation. Dans le cas contraire, nous trahirions les engagements contractés à Copenhague.

Les pays en développement ont pour agenda de mettre en oeuvre le développement social et économique pour le bien-être de leurs populations. Nous avons réaffirmé cet agenda à la Commission du développement social lors de l'adoption de la résolution sur les services sociaux pour tous. Dans les conclusions généralement acceptées qui figurent en annexe à la résolution, il a été clairement souligné que l'environnement économique international, par ses répercussions sur les économies nationales, retentit sur la capacité des pays en développement de fournir et d'élargir des services sociaux de qualité. Ceci est particulièrement vrai dans le contexte de mondialisation croissante que connaît la planète.

La mondialisation a montré qu'elle peut aider à bâtir lentement, mais qu'elle brise rapidement. Le capital peut être une arme à double tranchant s'il n'est pas maîtrisé et contrôlé. Il a le pouvoir de créer des emplois, mais aussi de marginaliser gravement les faibles. La prédominance d'une mondialisation dominée par les capitaux privés ne saurait être la réponse finale aux besoins de développement social des pays moins avancés, car elle est lourde de facteurs pouvant entraîner l'instabilité. Un nombre incalculable de personnes vivraient infiniment mieux et seraient plus en sécurité si la mondialisation avait pour moteur la volonté d'égaliser les chances d'assurer des revenus justes dans un marché aux dimensions du monde.

Où en sommes-nous aujourd'hui, quatre ans après le Sommet de Copenhague, pour ce qui est de la mise en oeuvre des objectifs fixés dans le Programme d'action? Il ressort clairement du rapport du Secrétaire général que ces objectifs ne seront pas réalisés dans les délais convenus lors du Sommet. Il y a toute une série de raisons à cela, mais la plus importante est l'absence constante de ressources dans les pays qui s'efforcent d'atteindre un niveau plus élevé de développement économique et social. Même si elles veulent simplement ne pas perdre de terrain, à fortiori si elles aspirent à faire un grand bond en avant, les nations doivent dépenser plus que les ressources inscrites au budget. Comme il n'y a pas d'autre recours, la seule façon de mener à bien des activités, y compris des investissements dans le capital social, est de le faire à l'aide de fonds empruntés, qu'ils soient d'origine internationale ou proviennent d'allocations budgétaires alimentées par les ressources locales ou de prêts locaux. Le coût élevé qui s'attache aux prêts destinés aux investissements dans le secteur social peut alourdir la dette et aggraver l'instabilité macroéconomique, ce qui risque de paralyser les pays en développe-

ment dans leurs efforts pour fournir des services sociaux à tous; mais ces investissements sont nécessaires pour assurer une croissance saine du secteur social et lui permettre d'offrir à tous la justice sociale.

Je le répète, on ne saurait mettre en doute la nécessité fondamentale, pour les pays en développement, d'avoir accès à des revenus plus élevés et à davantage de ressources par la voie non inflationniste du commerce international. Un commerce sans entraves est ce dont notre époque a le plus besoin, plutôt que d'un commerce de capitaux sans entrave. Rien ne saurait davantage contribuer à la création d'un contexte propice à la transformation sociale et économique.

Les 10 engagements contractés à Copenhague ont servi à souligner le caractère global du développement. Ils ont également fait clairement ressortir le fait que l'acquisition d'un capital social est aussi importante que la croissance économique. Était implicite dans ces 10 engagements l'axiome d'après lequel les investissements sociaux dans les domaines tels que l'éducation, les compétences, la santé, la nutrition et la sexospécificité créent en fait un ensemble positif favorable à une plus grande croissance économique et au progrès social; ces deux éléments sont en fait intimement liés.

La promotion sociale fait et doit faire partie intégrante du programme de développement des économies. Toutefois, alors que nous entreprenons le processus d'examen et que nous nous préparons à la session extraordinaire de Genève sur le développement social, nous devons réfléchir à la question de savoir si l'accord conclu à Copenhague nécessite un quelconque changement. Si nous n'estimons pas que les engagements appellent une renégociation, nous croyons fermement que le développement, pour être complet et dynamique, exige de toute urgence de nouvelles initiatives. Il est essentiel de se consacrer de nouveau à faire en sorte que chacun puisse avoir accès à des services sociaux. Il faut des engagements tangibles à réformer l'environnement international pour le rendre plus propice qu'il ne l'est à présent : telle est la clef de la réussite. Mais, avant tout, c'est la volonté nationale et internationale qui compte.

M. Albin (Mexique) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour la délégation mexicaine que d'intervenir au nom du Groupe de Rio lors de l'examen du point 37 de l'ordre du jour, intitulé «Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social». Tout d'abord, le Groupe de Rio souhaite remercier le Secrétaire général ainsi que le Secrétariat du rapport présenté sur cette question (A/54/220). Ce rapport guidera très utilement les travaux de l'Assemblée générale.

Les pays membres du Groupe de Rio se sont résolument engagés en faveur du développement social, consacré dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague et repris dans la résolution 50/161 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1995. Cet engagement a été rapidement reconnu dans la Déclaration de Buenos Aires en 1995, qui avait pour but de mettre en oeuvre au niveau régional les résultats du Sommet mondial de Copenhague. Par la suite, les chefs d'État et de gouvernement du Groupe de Rio, au cours de réunions tenues en Bolivie, au Paraguay et au Panama, ont réaffirmé la détermination de la région de combattre et vaincre la pauvreté, ainsi que leur conviction que seul un processus soutenu de développement économique et social peut garantir l'amélioration de la qualité de la vie individuelle et la stabilité démocratique de l'Amérique latine.

Par ailleurs, dans la déclaration de Veracruz, signée le 19 mars 1999 au Mexique, le Groupe de Rio a réaffirmé sa détermination permanente de mettre en oeuvre des programmes économiques et sociaux qui cherchent à créer des conditions favorables à l'intégration définitive des groupes de population vulnérables dans le processus de développement et à l'élimination des déséquilibres structurels, en particulier la pauvreté et la marginalisation. En outre, le Groupe a exprimé l'idée qu'il est nécessaire d'assurer un équilibre général entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du développement.

Au-delà de l'engagement politique pris par le Groupe de Rio, l'Amérique latine a défini des mesures concrètes dans le but d'atteindre les objectifs fixés à Copenhague. Ces mesures sont énoncées dans le Consensus de São Paulo, document qui a servi de guide aux efforts déployés dans la région en faveur du développement social.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, nous avons assisté à des progrès importants en ce qui concerne les travaux menés par les Nations Unies pour appuyer l'application effective des engagements pris à Copenhague. C'est ainsi que le Groupe de Rio se félicite des résultats de la trente-septième session de la Commission du développement social, dont les conclusions sur le thème de la réunion, «Des services sociaux pour tous», inspireront les activités que les gouvernements engageront et les mesures qu'ils appliqueront sur un point très important si l'on veut relever la qualité de vie des individus. La Commission a également entamé un débat fructueux sur l'examen général de la suite donnée au Sommet, tâche qui, nous l'espérons, sera examinée en détail lors de la session de février 2000.

Le Groupe de Rio souhaite à cette occasion réaffirmer sa reconnaissance et son soutien au Bureau de la Commission du développement social, dirigé par notre collègue M. Aurelio Fernández, de l'Espagne, pour l'efficacité avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche. Nous espérons que la trente-huitième session de la Commission pourra aborder les tâches relatives à l'évaluation de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, pour permettre à la Commission d'apporter une contribution importante au Comité préparatoire et à la session extraordinaire de l'an 2000.

Le Groupe de Rio se félicite également du travail réalisé par le Comité préparatoire de Copenhague + 5 qui est présidé par notre collègue et ami, l'Ambassadeur Cristián Maquieira, du Chili, pays membre de notre Groupe. Le travail réalisé jusqu'à présent a permis de faire des progrès importants. On a défini la participation des organisations non gouvernementales à la session extraordinaire. Par ailleurs, le Comité préparatoire a confié les mandats pertinents aux différents organes concernés du système des Nations Unies pour qu'ils progressent dans l'évaluation des résultats du Sommet mondial sur le développement social, ainsi que dans l'élaboration d'initiatives qui permettront de mieux donner suite aux 10 engagements contractés par la communauté internationale à Copenhague.

Il faut ajouter à cela les efforts importants de négociation déployés à l'intérieur du Comité préparatoire en ce qui concerne un document final pour la session extraordinaire. Le Groupe de Rio estime que ce document devrait servir à donner une nouvelle impulsion à l'engagement pris par les pays vis-à-vis du développement social. C'est pourquoi il convient non seulement de réaffirmer cet engagement, mais aussi de prendre de nouvelles initiatives, compte tenu des progrès déjà réalisés dans l'intégration des politiques sociales dans le contexte général du développement.

Le Groupe de Rio estime que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont pour responsabilité de poursuivre ce processus en faisant preuve d'autant d'imagination, de créativité et de dévouement que possible et en laissant de côté les vieux modèles d'affrontement qui, parfois, ne font que paralyser notre action.

Avant de terminer, le Groupe de Rio souhaite remercier de nouveau le Gouvernement suisse pour les excellents préparatifs qu'il mène actuellement en vue de la session extraordinaire qui se tiendra à Genève. Nous croyons que ces préparatifs garantiront une large participation et une organisation qui offrira un cadre adéquat pour cette importante rencontre.

La mondialisation a eu des effets positifs incontestables sur le développement. Néanmoins, la crise récente qui a frappé nos économies nous montre également la fragilité et l'absence d'autonomie du secteur social, qui a été le plus gravement affecté. C'est pourquoi le Groupe de Rio réaffirme ici qu'il est nécessaire de continuer à chercher le moyen de parvenir à un équilibre entre les aspects économiques et sociaux de manière à réussir une croissance équitable qui mette le développement à la portée de tous, dans un contexte global.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a près de cinq ans nos chefs d'État et de gouvernement se sont réunis à Copenhague et se sont engagés à mener à bien un programme ambitieux d'élimination de la pauvreté, d'intégration sociale et d'emploi productif. Dans moins d'un an, en juin 2000, les représentants des États Membres se réuniront de nouveau pour réaffirmer leur attachement à l'ordre du jour de Copenhague et pour faire le point des progrès réalisés quant à sa mise en oeuvre. Ils réfléchiront aux nouvelles initiatives qui s'imposent pour faire en sorte que ces engagements débouchent sur des politiques et des mesures concrètes à tous les niveaux.

Nous nous félicitons des progrès déjà réalisés durant le processus préparatoire. Avant la prochaine session du Comité préparatoire, nous aurons reçu un certain nombre de rapports et de recommandations émanant d'organes et organismes compétents des Nations Unies et portant sur des aspects essentiels du développement social. Ces apports, en plus des rapports nationaux, nous aideront à définir les initiatives et les mesures qu'il conviendra de prendre pour assurer la pleine mise en oeuvre de l'ordre du jour du Sommet social. Dans ce processus, nous comptons aussi sur les contributions d'autres parties compétentes, en particulier des organisations non gouvernementales et d'autres secteurs de la société civile. Le débat de haut niveau de la session de fond tenue cette année par le Conseil économique et social, intitulé «Le rôle de l'emploi et du travail dans l'élimination de la pauvreté : l'autonomisation et la promotion de la femme», a également contribué de façon utile à ce processus de suivi.

L'analyse à venir des rapports nationaux ne manquera certainement pas de montrer qu'on a beaucoup fait ces dernières années. D'un autre côté, nous savons que 30 % de la population du monde continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour et que le nombre de pauvres n'a pas diminué au cours de la dernière décennie. Les tâches qui nous confrontent sont redoutables, mais nous disposons de la connaissance et des ressources nécessaires pour nous y attaquer.

Pour les pays les plus pauvres et les plus endettés, le problème de la dette est l'un des principaux obstacles au développement. Des mesures urgentes s'imposent pour mettre fin au fardeau insupportable de la dette dans ces pays. La Norvège se félicite vivement du renforcement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, convenu lors des récentes réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les changements apportés au mécanisme en faveur des pays pauvres très endettés auront pour effet un allègement de la dette plus marqué, plus large et plus rapide, très conforme à ce que la Norvège recommande depuis des années. Il nous reste maintenant à combler la lacune restante pour assurer le financement total de l'Initiative renforcée.

Un contexte propice, au niveau tant national qu'international, est indispensable au développement social. La bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme sont des éléments fondamentaux de ce contexte, tout comme les facteurs macroéconomiques.

L'un des résultats essentiels du Sommet social a été l'accord sur l'objectif d'un accès universel aux services sociaux de base. Garantir l'accès universel aux services de santé et à l'enseignement de base favorisera l'emploi productif et l'intégration sociale; c'est un objectif d'importance cruciale dans la lutte contre la pauvreté. Le processus préparatoire a démontré qu'il existait un large consensus à ce propos. Toutefois, l'accès universel est loin d'être réalisé et de nouvelles mesures et initiatives s'imposent à tous les niveaux. Les rapports que nous attendons du système des Nations Unies — en particulier ceux qui traiteront de l'enseignement pour tous, de l'accès aux services de santé primaires et de la mise en oeuvre de l'Initiative 20/20 — devraient guider les efforts que nous ferons en vue de cet objectif.

L'objectif du plein emploi exige une action à de nombreux niveaux. L'accès au crédit et aux possibilités de formation est essentiel. Il convient d'accorder une attention particulière à l'amélioration des possibilités d'emploi pour les chômeurs de longue durée, les handicapés et d'autres groupes ayant des besoins particuliers. En même temps, les gouvernements doivent veiller à garantir les droits et les intérêts fondamentaux des travailleurs.

La Norvège s'inquiète de l'augmentation apparente du nombre d'enfants exploités, que l'on oblige à travailler. Des mesures urgentes s'imposent au niveau tant national qu'international. Une prompt ratification par les États Membres de la nouvelle Convention de l'Organisation internationale

du Travail contre les pires formes du travail des enfants constituerait un apport important en la matière.

Les gouvernements nationaux sont responsables en premier lieu de l'application des engagements contractés à Copenhague. Toutefois, la coopération de la communauté internationale est également nécessaire, surtout en Afrique et dans les pays les moins avancés. La Norvège est très préoccupée du faible niveau de l'aide publique au développement dans le monde. À l'Organisation de coopération et de développement économiques, le niveau moyen de l'aide au développement se situe maintenant à environ 0,23 % du produit national brut, bien en-dessous de l'objectif convenu de 0,7 %.

La Norvège apporte des contributions sensiblement supérieures à ce chiffre depuis des décennies et attribue des ressources accrues aux pays les plus pauvres et aux secteurs sociaux.

Toutefois, augmenter les ressources mises à disposition n'est que l'un des moyens de porter à son maximum l'impact de la coopération internationale au service du développement. Nous devons également chercher les moyens de mieux coordonner nos efforts de développement. Pour le système des Nations Unies, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement représente une étape importante vers une démarche mieux coordonnée. Le cadre de développement global permet d'aller plus loin en proposant que toutes les parties, étrangères et nationales, coopèrent à une stratégie commune de développement sous la conduite des gouvernements nationaux. Nous espérons que la session extraordinaire examinera la manière dont ces initiatives et d'autres pourront contribuer à favoriser l'application des engagements pris lors du Sommet.

Pour terminer, je voudrais dire que la Norvège attache une grande importance à la mise en oeuvre des résultats du Sommet social. Nous jouerons un rôle actif dans la préparation de la session extraordinaire et nous ferons de notre mieux pour en assurer le succès.

M. Enkhsaikhan (Mongolie) (*parle en anglais*) : La Mongolie attache une grande importance à l'examen en séance plénière du point intitulé « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social ».

L'évolution pacifique de la famille humaine et la sécurité de ses moyens d'existence ne sauraient durer dans un monde profondément marqué par la pauvreté absolue, le fardeau de la dette extérieure, le creusement des écarts technologiques et économiques entre les riches et les pau-

vres, une famine et une malnutrition généralisées, la violence et la discrimination, les drogues et les maladies infectieuses.

Sensible à l'urgence d'apporter une réponse adéquate à ces problèmes, la communauté internationale a pris diverses mesures au cours de la dernière décennie du siècle, notamment en organisant une série de sommets et conférences mondiaux et en proclamant et observant des décennies et des années internationales des Nations Unies sur des questions sociales précises et des groupes cibles. Le Sommet pour le développement social de Copenhague a été l'une de ces conférences. Il a démontré que le développement social est vraiment une question d'intérêt mondial et que, par conséquent, l'application de ses décisions revêtait naturellement une signification particulière.

Les résultats cumulatifs des conférences fournissent une base solide s'agissant de promouvoir la coopération pour le développement et de définir le rôle des Nations Unies dans ce domaine. La coopération pour le développement a acquis à juste titre une dimension sociale durable, axée sur les individus et soucieuse de la parité des sexes.

La Mongolie attache une grande importance à la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui sera consacrée au thème « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ». Nous pensons qu'elle devrait réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, définir les progrès réalisés et les défis qui nous attendent. Des mesures et des initiatives concrètes visant à assurer la pleine mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action devraient être identifiées et adoptées lors de la prochaine session. À cet égard, ma délégation estime que le *Rapport mondial sur le développement humain*, que le Programme des Nations Unies pour le développement prépare tous les ans, pourra apporter des directives utiles lorsqu'il s'agira de définir et d'élaborer des initiatives nouvelles et concrètes dans l'esprit du Sommet de Copenhague.

Ma délégation se félicite des résultats de la session extraordinaire du Conseil économique et social de l'an dernier consacrée à l'application et au suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies ainsi que des travaux du Comité préparatoire sur la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial et l'examen de nouvelles initiatives. De même, nous applaudissons à la pratique qui consiste à organiser des tables rondes sur les

questions prioritaires et dans laquelle nous voyons un apport important et novateur à ces débats.

La Mongolie, comme beaucoup d'autres pays qui connaissent des changements fondamentaux, fait face depuis huit ans aux défis que comporte la période de transition. Les réformes liées à la mise en place d'une économie de marché ont été audacieusement accélérées grâce à la libéralisation des échanges et des prix, à une privatisation à grande échelle et à d'autres mesures d'ordre économique.

Toutefois le processus de réforme a été douloureux, et il l'est encore. Les fardeaux inhérents à un système bancaire et financier faible, à un investissement étranger insignifiant, à une conjoncture défavorable du marché et à des entreprises d'État inefficaces, fardeaux auxquels s'ajoute l'absence de traditions et d'expériences en matière d'économie de marché, ont compliqué la tâche difficile de mener à bien les réformes, ce qui a directement affecté le secteur social. Ainsi, selon le Rapport sur le développement humain de la Mongolie, la transition a coûté cher. Une grande partie de la population est pauvre et sans travail. Le taux de mortalité infantile reste élevé. Près du quart de la population n'a toujours pas accès à l'eau potable. De plus, le phénomène des enfants des rues continue de préoccuper notre société au plus haut point.

Afin de traiter efficacement ces problèmes, le Gouvernement mongol mobilise toutes ses ressources internes et tout son potentiel pour exécuter bon nombre de programmes et projets. Pour ces raisons, dans tout l'avenir prévisible, l'aide et le soutien extérieurs continueront d'être pour nous de grand prix.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour mettre en relief un projet novateur, une série de conférences des Nations Unies sur le thème «Jeunes d'un monde unique», que le Secrétaire général a qualifié de brillant exemple. Le Gouvernement mongol a lancé cette initiative en étroite coopération avec les organisations des Nations Unies représentées en Mongolie, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales. Ce projet, qui comporte six conférences nationales, a pris figure de réponse nationale aux objectifs des Nations Unies et vise à promouvoir et assurer une application et un suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et des sommets organisés par les Nations Unies aux niveaux national et, surtout, local. Cette série regroupait des conférences sur les enfants, les droits de l'homme, la population, le développement social et les femmes et elle a pris fin par un sommet national. Toutes ces conférences ont eu lieu en 1998 et 1999.

De jeunes délégués âgés de 15 à 19 ans, notamment de jeunes handicapés et des jeunes appartenant à des familles à faible revenu, ont participé à ces conférences. L'objectif essentiel de ces conférences, qui ont eu lieu avec la participation directe et active des jeunes, était de sensibiliser le grand public aux objectifs fixés et aux engagements contractés par les gouvernements, de favoriser le dialogue avec les décideurs sur le suivi, afin d'encourager une participation active des jeunes, de la société civile et des autorités locales à la mise en oeuvre des plans d'action nationaux appropriés. Au cours de ces conférences, des centaines d'idées intéressantes, utiles et propres à stimuler la réflexion ont été avancées.

Cette série de conférences a abouti à l'adoption d'une stratégie nationale de développement dont les participants eux-mêmes ont dit avec justesse qu'on y voyait la «métamorphose d'un moustique en abeille laborieuse», stratégie qui a trouvé son écho dans la politique nationale. À la suite de ces conférences, et pour en assurer le suivi, des Clubs du monde unique ont été créés dans chacune des 21 provinces et dans la capitale d'Oulan-Bator afin d'étendre encore le projet et de surveiller de près la mise en oeuvre des plans d'action au niveau local. Étant donné les résultats encourageants de la série de conférences sur un monde unique, le Gouvernement mongol estime que d'autres membres des Nations Unies pourraient les trouver intéressantes voire utiles.

La mise en oeuvre des décisions prises lors du Sommet demande un engagement politique réel de la part des gouvernements et de la communauté internationale afin d'accroître sensiblement les ressources affectées au développement humain durable. C'est pourquoi nous réaffirmons le soutien total que nous apportons à l'accord 20/20 réalisé à Copenhague. Les ressources promises devraient être entièrement affectées et utilisées, tant aux plans national qu'international.

La baisse actuelle de l'aide publique au développement et des apports aux ressources de base des Nations Unies préoccupe la Mongolie, comme beaucoup d'autres pays. En tant que pays en développement sans littoral et disposant de ressources financières limitées, la Mongolie dépend à l'heure actuelle dans une certaine mesure de ressources extérieures pour son développement. Ma délégation appuie les pratiques de partage des coûts des activités opérationnelles du système des Nations Unies et voudrait souligner à nouveau la nécessité d'accroître les ressources de base sur une base prévisible, continue et garantie. Elle est également en faveur d'une augmentation du financement non essentiel

et réservé, de même que de la mobilisation pour obtenir le soutien du secteur privé.

Pour terminer, je voudrais exprimer le sincère espoir de ma délégation de voir les débats actuels sur la suite donnée au Sommet mondial contribuer à susciter un nouvel élan de la volonté politique aux niveaux national et international si nécessaire pour que l'on puisse atteindre les nobles objectifs du développement humain durable.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : La Déclaration de Copenhague et le Programme d'action adoptés au Sommet mondial pour le développement social, en 1995, ont représenté un consensus important sur la nécessité de placer les individus au centre du développement. La Croatie s'est associée à ce consensus il y a quatre ans et continue à accorder une grande importance au respect scrupuleux des engagements contractés à Copenhague. En participant activement au processus préparatoire de la session extraordinaire consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial, mon gouvernement souhaite contribuer à la réalisation de nos objectifs communs qui sont la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois productifs et l'avènement d'une société stable, sûre et juste pour tous.

Les objectifs du Sommet qui sont d'éliminer les inégalités au sein des États et entre eux ont été conçus pour créer la stabilité et la sécurité dans le monde et ainsi déboucher sur une paix durable. Dans ce noble effort, il est nécessaire non seulement de privilégier le développement économique et social, mais aussi de s'intéresser à tous les secteurs du développement, ce qui comprend le plein respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Aujourd'hui, plus de quatre ans après la tenue du Sommet, nous préparons la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer la mise en oeuvre des résultats du Sommet, qui se tiendra en l'an 2000. La Commission du développement social et le Comité préparatoire orientent le processus de préparation dans la bonne direction. Néanmoins, la contribution de tous les États Membres est nécessaire pour trouver les moyens de progresser dans la réalisation des objectifs fixés à Copenhague.

La République de Croatie a présenté son rapport national, qui offre une analyse détaillée des mesures prises pour mettre en oeuvre les engagements pris à Copenhague, dans le vif désir d'aider le Secrétaire général à préparer un rapport d'ensemble à présenter en l'an 2000, comme l'a demandé le Comité préparatoire. Les objectifs de la session

extraordinaire sont de réaffirmer la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action ainsi que d'identifier les progrès réalisés et les enseignements tirés de la mise en oeuvre aux niveaux national et international. Par ailleurs des mesures concrètes sont recommandées pour parvenir à une mise en oeuvre complète et efficace.

Même si quelques efforts nationaux et collectifs ont été faits pour s'acquitter des engagements contractés à Copenhague, il reste encore beaucoup à faire. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/54/220), la session de fond du Conseil économique et social en 1999, en particulier son débat de haut niveau, a réaffirmé l'engagement pris au Sommet mondial pour le développement social de poursuivre l'objectif de l'élimination de la pauvreté dans le monde. En outre, elle a réaffirmé l'engagement pris lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de promouvoir l'indépendance économique des femmes, et elle a reconnu qu'un emploi productif, notamment l'autonomisation des femmes, joue un rôle central dans l'élimination de la pauvreté.

Les tendances sont très inquiétantes. La pauvreté, au lieu de diminuer, a augmenté depuis la tenue du Sommet et l'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser. Soixante pays n'ont cessé de s'appauvrir depuis 1980. Il est très préoccupant que l'aide publique au développement n'ait cessé de décroître et que seuls quelques pays aient respecté ou dépassé l'objectif de 0,7 % de leur produit national brut en faveur de cette aide.

La mondialisation a la capacité de nuire, mais également d'être bénéfique. Ses effets négatifs touchent essentiellement les pauvres et les faibles. Il nous faut réfléchir sur la façon dont nous pouvons en gérer les bienfaits économiques et sociaux afin de parvenir à une mondialisation à visage humain.

Le système commercial multilatéral continue de se développer mais les nouveaux venus se heurtent à certains obstacles injustifiés. Même si la Croatie, comme certains autres pays, a conclu toutes ses négociations bilatérales, elle ne peut toujours pas réaliser son objectif d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce en raison d'un conflit entre deux Membres importants de l'Organisation et qui n'a rien à voir avec la Croatie ni avec le bien-fondé de sa demande d'admission. C'est là une ironie au regard de la teneur du communiqué ministériel sur l'accès au marché adopté par le Conseil économique et social l'an dernier, où était mise en relief l'importance de la libéralisation du commerce. Dans ce document on a pris à nouveau l'engagement de renforcer un système commercial multilatéral

ouvert, réglementé et, notamment, équitable et transparent. Les obstacles artificiels et arbitraires opposés à l'accès de certains États contrastent de façon frappante avec ces déclarations.

Enfin, je souhaite réitérer la conviction de mon gouvernement que les Nations Unies continueront d'apporter un appui précieux, en particulier pour créer une nouvelle réalité pour les pays en développement et les pays en transition en vue de leur intégration dans notre monde globalisé, pour que nous puissions tous aborder le troisième millénaire mieux préparés et plus d'optimistes. La mondialisation qui entraîne une plus grande interdépendance mondiale exige, entre autres, une plus grande coopération internationale et une plus grande solidarité pour que nous puissions nous acquitter des engagements pris lors du Sommet social.

M. Dausá Céspedes (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord dire que ma délégation fait sienne la déclaration faite par le Guyana, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Sommet de Copenhague a été un événement dont l'utilité avait été mise en doute pour beaucoup, à l'époque, en particulier les pays du tiers monde, à cause non pas de ses objectifs qui étaient réellement très nobles, mais plutôt de la possibilité de réellement mettre en oeuvre les engagements pris. Cependant, l'appel pressant lancé par le Sommet social pour que l'on prenne immédiatement des mesures permettant de régler les très graves problèmes de la pauvreté, du chômage, de l'analphabétisme et du manque de soins de santé primaires notamment — qui continuent d'être responsables de la marginalisation sociale croissante des sociétés du tiers monde — avait été reçu avec un espoir résolu.

Quatre ans plus tard, nous nous apercevons que la pauvreté, loin d'avoir diminué, s'étend. Le chômage, loin de baisser, augmente. Les indicateurs de santé, de salubrité et de nutrition se détériorent dans beaucoup de pays. Les indices d'éducation n'ont pas progressé et dans certains cas, ils ont même reculé. Tout cela se produit alors que nous observons une réduction constante de l'aide publique au développement et que les crises financières internationales et les politiques d'ajustement structurel provoquent une véritable ruine sociale dans bon nombre de pays en développement.

L'iniquité et les disparités entre les pays du tiers monde et les pays industrialisés, et entre les groupes ayant un revenu élevé et les groupes défavorisés se sont approfondies partout sur la planète. Il semblerait que la mondiali-

sation néolibérale qui devait prétendument entraîner progrès et bien-être, d'après ses théoriciens et ses défenseurs, mondialise en réalité l'injustice et la marginalisation sociale. Il n'y a qu'une seule réalité: tout se mondialise, sauf la richesse et le développement économique et social.

D'aucuns avaient pensé que les engagements pris à Copenhague nous aideraient à mondialiser la fraternité, la solidarité et la coopération, le développement durable, la distribution équitable et l'utilisation rationnelle des richesses de l'humanité.

Mais que dire lorsque l'on constate qu'il existe 4 milliards de pauvres dans le monde, dont 1,3 milliard vivent dans des conditions de pauvreté absolue? De quelle réussite sociale peut-on parler lorsque 200 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition et lorsque 12 millions d'enfants meurent chaque année avant même d'atteindre cet âge?

Que doit-on conclure du fait que le taux de mortalité infantile dans les pays en développement est 10 fois supérieur à celui des pays industrialisés? Comment peut-on parler de réalisations dans le domaine de l'éducation alors que l'on constate que 130 millions d'enfants n'ont aucun accès à l'école et qu'un milliard de personnes sont analphabètes, concentrées essentiellement dans les zones marginalisées du monde en développement?

Comment expliquer à ce nombre croissant de personnes du monde industrialisé qui vivent dans des poches de pauvreté, qu'à Copenhague, il y a quatre ans, nous avons décidé de réduire le dénuement dans lequel ils vivent et de les intégrer au développement social considérable que connaissent leurs pays?

Nous reconnaissons les résultats obtenus grâce à la coordination au niveau de tout le système des Nations Unies pour assurer le suivi de Copenhague. Tous les efforts déployés dans ce processus de suivi sont clairement résumés et énumérés dans le rapport du Secrétaire général. Pourtant, nous devons également exprimer l'espoir que le suivi n'en restera pas là. Il nous semble même que dans ce processus de suivi, nous devons exiger de façon plus déterminée que l'on mette en oeuvre les engagements pris à Copenhague. Nous sommes certains que c'est là la principale priorité que nous devons poursuivre dans ce processus.

Nous sommes convaincus que proposer de nouvelles initiatives pour étendre le développement social aux pays en développement et aux couches marginalisées des pays industrialisés n'est pas la façon la plus viable et la plus

responsable de procéder, compte tenu du fait que l'on n'a absolument pas mis en oeuvre les engagements pris à Copenhague.

Comment progresser au-delà des engagements pris à Copenhague alors que l'aide publique au développement est tombée à un niveau minime de 0,22 %, alors que les conditions imposées aux pays du tiers monde pour bénéficier d'une assistance sont de plus en plus nombreuses, que les pays en développement se voient imposer des programmes et des critères d'ajustement structurel qui ne tiennent nullement compte des priorités sociales ou des caractéristiques nationales?

Faute d'un environnement international propice à une augmentation inconditionnelle de l'aide au développement et d'une transformation de l'ordre économique international actuel, il ne sera pas possible d'élaborer une stratégie qui permettra de progresser dans la mise en oeuvre des engagements pris lors du Sommet social. Ce n'est qu'avec un tel environnement que les économies en développement pourront effectuer les changements nécessaires qui leur permettront de parvenir au progrès social requis.

Cuba a appliqué avec succès des politiques et des stratégies de développement social sur la base d'une répartition plus juste et plus équitable de la richesse. Cela a permis à notre pays d'obtenir des résultats satisfaisants en ce qui concerne les engagements pris à Copenhague.

Il conviendrait de mentionner à titre d'exemple que 100 % de la population cubaine a accès aux services de santé et d'éducation gratuits; que l'espérance de vie à la naissance est de 75 ans; que le taux de mortalité infantile de 7,1 pour 1 000 naissances vivantes; que 100 % des enfants sont protégés contre 11 maladies évitables; qu'il y a un médecin pour 169 habitants; qu'un Cubain sur cinq est étudiant et que plus de 600 000 personnes ont fait des études universitaires.

En 1998, Cuba a consacré 41 % de ses dépenses budgétaires aux services sociaux.

Il est incontestable que la priorité que le Gouvernement cubain a accordée à l'action sociale et l'engagement qu'il a pris d'améliorer le bien-être de sa population ont été des facteurs importants dans le relèvement des indicateurs sociaux à un niveau supérieur à celui d'un grand nombre de pays dont le stade de développement et les ressources dépassent de loin les nôtres. Tout ceci a été réalisé en dépit du préjudice subi par notre pays du fait de la guerre économique menée par le Gouvernement nord-américain et du

blocus économique, commercial et financier qu'il nous impose et qui a occasionné pour le peuple cubain des pertes économiques s'élevant à plus de 60 milliards de dollars.

Cuba est prête à partager ses expériences et à contribuer, comme elle l'a toujours fait, à encourager la solidarité et la coopération. Le Gouvernement cubain accorde une haute priorité dans sa politique internationale à la promotion des efforts internationaux pour mettre en oeuvre les engagements pris au Sommet de Copenhague, et elle y participe activement.

Si l'on n'encourage pas la coopération et la solidarité, il sera impossible de progresser vers un monde de justice sociale pour tous. L'expérience cubaine le montre bien. Plus de 25 000 professionnels de la santé cubains ont offert leurs services dans le tiers monde. À l'heure actuelle, au titre du nouveau programme de services médicaux absolument gratuits que nous offrons dans les pays les plus pauvres d'Afrique où les conditions sont les plus difficiles, 200 médecins cubains prêtent déjà leurs services. Pas moins de 3 000 médecins cubains sont à la disposition de nos frères africains au titre de ce programme. De la même façon, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, 1 200 médecins et spécialistes cubains de la santé offrent gratuitement leurs services.

Quelque 2 000 étudiants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes reçoivent leur formation à l'École latino-américaine de médecine. Ils seront 3 000 dans quelques mois et 6 000 dans trois ans. Nous travaillons pour établir en Afrique des facultés de médecine avec des professeurs cubains qui enseigneront gratuitement afin d'assurer la préparation du personnel médical sur le terrain dans les pays d'Afrique.

Cuba aura le privilège et le grand honneur d'accueillir le Sommet du Sud qui se tiendra en avril 2000 et qui rassemblera les dirigeants du Groupe des 77. Ce grand événement sera très important pour préparer les pays en développement à faire face aux défis du nouveau millénaire, s'agissant de l'accès au développement, l'élimination de la pauvreté, la défense de nos cultures et la prise des décisions de portée mondiale qui nous affectent tous.

Alors qu'il ne reste plus de prétexte sérieux pour justifier les guerres froides, les courses aux armements ou les dépenses militaires démesurées, il convient de se demander ce qui nous empêche de consacrer toutes ces ressources à la promotion du développement social et économique des pays en développement. Pour l'humanité il n'y

a pas d'autre choix. Demain il sera trop tard pour faire ce que nous aurions dû faire depuis longtemps.

M. Maquieira (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter au nom de ma délégation pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale qui, entre autres tâches majeures, devra aborder l'important programme social figurant dans le suivi de la Conférence mondiale sur les femmes et du Sommet mondial pour le développement social, au cours des sessions extraordinaires prévues pour l'année prochaine. Il est encourageant que ces processus soient dirigés par un éminent représentant de l'Afrique dont les qualités de diplomate intègre, expérimenté et avisé permettront que les travaux de l'Assemblée soient couronnés de succès.

Par ailleurs, je souhaite exprimer ma reconnaissance et celle de ma délégation à la Suisse pour les ressources humaines, financières et intellectuelles qu'elle a mises, en tant que pays hôte, à la disposition de la session extraordinaire de l'Assemblée générale pour le suivi du Sommet social. Nous rendons hommage à la Suisse pour sa générosité qui n'a d'autre objectif que de faire en sorte que Genève 2000 soit un succès tant par ses résultats que par le niveau de participation et de représentation de la communauté internationale.

Le présent débat se tient dans le cadre de la résolution 52/25, qui a établi les paramètres du processus de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris lors du Sommet social, conformément aux décisions prises par l'Assemblée qui avait demandé que l'on procède à une évaluation régulière et globale des grandes conférences qui se sont tenues au cours de la décennie qui touche à sa fin.

À cet égard, le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet social, que j'ai l'honneur de présider, a tenu sa première session de fond en mai dernier, puis de brèves consultations officieuses au début du mois de septembre.

Après quelques difficultés initiales caractéristiques de ces processus, le Comité préparatoire est en bonne voie et a adopté des décisions importantes concernant les conditions très précises et particulières au système des Nations Unies relatives à l'accréditation et aux modalités de participation des organisations non gouvernementales. S'acquittant d'un des aspects uniques de ses responsabilités, le Comité a également fait un tour d'horizon des nouvelles initiatives qu'il pourrait prendre.

Il nous reste la partie la plus importante et la plus complexe du processus, durant laquelle nous devons négocier les textes qui, avec les tâches qui ont été confiées à la Commission du développement social responsable de l'évaluation et du suivi des engagements pris à Copenhague, représenteront les résultats principaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. En même temps, une fois que le processus de suivi aura commencé, cet important débat à l'Assemblée générale permettra à tous les États Membres de présenter leur point de vue quant aux travaux futurs du Comité préparatoire, ses priorités et les modalités qui permettront à nos travaux de réussir. Il sera particulièrement intéressant de connaître l'opinion des États Membres sur la façon dont les nouvelles réalités, aussi bien nationales qu'internationales, affectent le problème — presque structurel — du développement social.

Ceci est important parce que, comme on l'a dit plus d'une fois, le Sommet de Copenhague n'avait pas pour objet de définir le développement social de façon rigide mais, au contraire, d'indiquer les mesures nécessaires pour réaliser un développement social juste et progressif autour de trois aspects centraux du problème : la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Dans ce sens, le Sommet social a eu un succès remarquable puisque l'on a pris l'engagement politique de placer le développement social au niveau national et international le plus élevé et que l'on a ainsi donné une impulsion considérable à l'idée que le progrès ne saurait se mesurer exclusivement en termes de croissance et de productivité.

Ainsi, comme l'a souligné le Secrétaire général, le Sommet social a fortement contribué à consolider l'idée, aujourd'hui généralisée mais qui ne s'est pas encore tout à fait traduite en politiques sérieuses, que le coût des questionnaires macroéconomiques ne doit pas retomber sur les secteurs les plus pauvres. Il est indispensable de maintenir les dépenses sociales en période de réduction budgétaire; c'est là un pas important vers la fixation de politiques sociales efficaces pouvant mener à des sociétés stables et équitables.

En même temps, pendant la période qui s'est écoulée depuis le Sommet social, on a pu constater que des obstacles sérieux subsistent dans la réalisation des objectifs du Sommet, en dépit des efforts sérieux et soutenus de nombreux pays, notamment des pays en développement, pour éliminer la pauvreté et parvenir au plein emploi et à l'intégration sociale. Sur le plan interne, cela est dû en particulier à la tension constante qui existe entre les mesures d'austérité fiscale et la nécessité de trouver les ressources nécessaires pour financer les politiques sociales, sans oublier d'au-

tres raisons, dont l'absence de discipline fiscale et de stabilité macroéconomique, les politiques sociales inadéquates et les difficultés d'élargissement des processus de participation des différents secteurs de la société.

Sur le plan international, personne ne pourra nier que les conditions devant favoriser le développement social se sont en fait détériorées. Le processus de mondialisation, qui est en général positif, a aussi entraîné des inégalités et une marginalisation, et on n'a pas encore mis en place les mécanismes ou les institutions capables de remédier à ces effets qui ont aggravé les problèmes sociaux aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur des sociétés. À cela il faut ajouter des problèmes persistants comme les difficultés d'accès aux marchés des produits des pays en développement, l'instabilité financière internationale et la difficulté de coordonner les politiques macroéconomiques des pays industrialisés. Ceci se produit, de plus, alors qu'un processus de transformation idéologique et systémique, parfois violent, a lieu dans de vastes secteurs de la communauté internationale.

Néanmoins, les préoccupations quotidiennes des gens ne reçoivent pas les réponses adaptées. On oublie quelque peu que les crises politiques, humanitaires ou financières laissent des séquelles sociales graves qui gardent leur acuité au niveau des communautés bien après que les décisions nécessaires et positives qui ont été adoptées commencent à avoir des effets positifs dans des domaines bien précis.

En résumé, les principales justifications pour la convocation du Sommet mondial pour le développement social, telles qu'elles sont exposées dans la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action, auraient pu être formulées aujourd'hui, en y ajoutant peut-être les conséquences sociales de la crise financière. Telle est la validité de ces concepts et, malheureusement, on a très peu fait pour améliorer la situation qu'ils décrivent. Aussi, devons-nous en conclure que l'élément crucial dans notre aptitude à relever les défis et à résoudre les problèmes réside dans nos choix quant aux méthodes et politiques et à l'attention sérieuse que nous devons accorder à l'orientation et aux objectifs. C'est pourquoi nous devons aborder nos travaux avec une méthode d'ensemble équilibrée sur la base d'un engagement à long terme orienté vers l'action.

Ayant ces considérations à l'esprit, examinons quelle voie pourrait emprunter le Comité préparatoire. L'un des nouveaux thèmes qui est apparu au cours de nos délibérations a trait à la définition des principes solides et des bonnes pratiques de la politique sociale. Je dois dire d'emblée que ce concept peut prêter à confusion car les accords

de Copenhague sont la manifestation morale de notre droit à vivre une vie sûre, stable et digne, mais ils ont établi fondamentalement les principes valables de la politique sociale. En conséquence, la tâche du Comité préparatoire n'est pas d'élaborer ces principes mais d'approfondir, à partir de l'engagement 8 de Copenhague, le processus en cours afin de le transformer en politiques concrètes adaptées aux réalités particulières de chaque pays.

De même, dans ce contexte, je dois noter que les principes solides issus du Sommet social s'appliquent à tous les membres de la communauté internationale, sans distinction entre pays industrialisés et pays en développement. Pour être véritablement efficaces il faut qu'ils soient appliqués de manière générale. Les résultats concrets des délibérations du Comité préparatoire sur ce thème doivent être une composante importante de la nouvelle architecture financière internationale.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale devra à son tour adopter l'objectif de réduire de moitié le pourcentage de personnes vivant dans une extrême pauvreté d'ici à 2015; cet objectif doit devenir un engagement au niveau national et doit constituer un mandat pour les institutions internationales afin que nous puissions élaborer les stratégies mondiales nécessaires.

En ce qui concerne la question de l'emploi, la session extraordinaire devra donner une impulsion politique vigoureuse à la conception d'une stratégie mondiale, sous la direction de l'Organisation internationale du Travail et de ses structures tripartites de participation qui établiront les bases de la création soutenue d'emplois productifs à l'avenir. La croissance de l'emploi est la principale issue de secours pour échapper à la pauvreté et elle renforce l'intégration sociale. D'où l'importance capitale que nous accordons à ce sujet dans nos délibérations.

La situation économique et sociale de l'Afrique doit faire l'objet d'une attention particulière lors de la session extraordinaire de juin 2000. Les nouvelles initiatives qui seront prises en ce qui concerne l'engagement 7 du Sommet social doivent viser à transformer réellement les conditions de vie de cette région. Il doit donc être possible pour les pays africains de fixer leurs calendriers nationaux pour étendre l'éducation de base et améliorer la santé, et prendre des mesures connexes. En contrepartie, les pays donateurs et les institutions internationales augmenteront les ressources et l'assistance technique destinée à ces domaines. Nous observons attentivement les développements en cours en ce qui concerne la réduction de la dette des pays pauvres très

endettés. Le Comité préparatoire est prêt à apporter les contributions qui seront nécessaires à ce processus.

La question des ressources pour le développement social est un noeud gordien extrêmement complexe, tant aux niveaux national qu'international; il faudra l'examiner durant le processus préparatoire en tenant compte de ses divers éléments. Les résultats éventuels auxquels on aboutira devront contribuer au débat sur le financement du développement actuellement en cours.

Enfin, nous devons prêter une attention particulière au suivi des résultats convenus à Genève en juin prochain, en veillant particulièrement à ce que les accords soient transposés de la perspective globale de l'Assemblée générale pour assumer des dimensions régionales et nationales, de façon à consolider la conception politique du développement social, selon l'expression employée lors de la réunion de Copenhague, qui a donné lieu au Sommet social. Dans ce contexte, on pourrait charger les commissions régionales d'élaborer avec les États Membres un suivi intégré des accords, non seulement du Sommet social mais aussi des autres grandes conférences, qui soit adapté aux caractéristiques de chaque région.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des nombreuses tâches qui attendent le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Au niveau national, il n'est pas facile quand on manque de ressources d'attribuer des priorités parmi des intérêts tout aussi valables les uns que les autres. Il en va de même au niveau international, ce qui est le reflet parfois de ce qui se passe à l'intérieur des pays, en ce qui concerne le peu de ressources disponibles et les différentes priorités. C'est pourquoi la rencontre de Copenhague s'est tenue au niveau des chefs d'État, pour qu'il soit possible de prendre au Sommet des décisions qui sont normalement prises au niveau national. Ceci demeure valable en ce qui concerne la session extraordinaire de l'Assemblée générale et c'est pourquoi nous encourageons la plus forte participation possible des États à Genève en juin prochain. La session extraordinaire pourrait à son tour offrir à la communauté internationale les moyens de rétablir les bases d'une entente commune sur ce qu'il convient de faire, moyens qui se sont perdus au niveau national comme au niveau international.

Par conséquent, étant donné la complexité de son mandat, la portée des accords qu'elle adoptera peut-être et les impératifs moraux qu'elle doit affronter, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social constituera le troisième pilier, de par son

importance dans les négociations sur la nouvelle architecture financière et la série de négociations commerciales du millénaire organisée sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce. J'espère que chacun le comprendra ainsi.

M. Ngo Quang Xuan (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer mon adhésion à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ma délégation se réjouit de ce débat qui vient à point nommé car la session extraordinaire consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives approche rapidement. À cet égard, ma délégation apprécie hautement le processus préparatoire en cours pour la session extraordinaire qu'ont entrepris les États Membres des Nations Unies ainsi que ses organismes et ses institutions.

Le Viet Nam partage pleinement les principes et les objectifs énoncés lors du Sommet mondial pour le développement social. Au Viet Nam, le développement social a toujours eu une place prioritaire à l'ordre du jour national depuis que le Viet Nam a recouvré son indépendance. Cependant, pendant de nombreuses décennies, nos efforts dans ce domaine ont été sérieusement entravés notamment par le retard de notre économie et par les guerres. Les guerres ne nous ont pas simplement privés de ressources humaines et matérielles; elles ont également laissé de graves séquelles qu'il nous faut éliminer. La concurrence féroce qui se livre actuellement dans le cadre de la mondialisation et les effets préjudiciables de la crise financière régionale s'ajoutent à ces obstacles.

M. Stanislaus (Grenade), Vice-Président, assume la présidence.

À cet égard, le Viet Nam s'est efforcé de mettre en oeuvre les 10 engagements contractés lors du Sommet social. L'économie du Viet Nam a connu des taux de croissance élevés dans les années 90, avec une moyenne de 8 % par an entre 1990 et 1997. La proportion des dépenses budgétaires affectées aux programmes sociaux ne cesse d'augmenter et a atteint 17,3 % en 1997. Le Gouvernement vietnamien a décrété des politiques et des mesures destinées à développer l'économie et à stabiliser la situation sociopolitique. Je vais à présent en souligner quelques-unes.

Parmi les priorités dans l'instauration d'un environnement favorable au développement social, nous attachons la plus grande importance à l'élaboration d'un cadre juridique

et notamment à la promulgation et l'application de lois très importantes, telles que le code du travail et la loi sur les soins de santé aux enfants et sur leur protection, la loi sur l'éducation et les décrets concernant les personnes handicapées et les personnes âgées. Des mesures visant à démocratiser et améliorer l'efficacité des organes de l'État et du Gouvernement ont été prises partout dans le pays. Des programmes nationaux ciblés en faveur du développement social ont été élaborés et font l'objet d'un examen annuel du gouvernement pour assurer leur bonne mise en oeuvre.

Des programmes d'atténuation de la pauvreté ont été conçus et exécutés dans de nombreuses provinces. Les populations locales participent de plus en plus à l'élaboration de ces programmes, selon leur situation et leurs besoins. Une attention particulière en matière de microcrédit et des conseils en matière de production sont apportés à la population pauvre vivant dans des régions éloignées ou montagneuses et aux communautés extrêmement pauvres. En moyenne, le taux de pauvreté diminue de 1,5 à 2 % par an.

Face à un taux de chômage très élevé et en hausse, qui était d'environ 6,85% en 1998, le Gouvernement vietnamien a adopté un programme national de l'emploi destiné à créer tous les ans entre 1,3 et 1,4 million de nouveaux emplois, à ramener le taux de chômage urbain à 5 % et à accroître la proportion d'ouvriers ayant reçu une formation professionnelle jusqu'à 22 % d'ici à l'an 2000. Pour parvenir à ces objectifs de l'emploi, nous nous attachons à développer une économie ménagère et de plantation ainsi que des zones industrielles à technologie de pointe, des entreprises petites, moyennes et de grande échelle et à lier la formation professionnelle aux exigences de la production et du marché du travail.

L'amélioration des prestations de services sociaux de base est une autre priorité. Les crédits budgétaires attribués par l'État à l'éducation, aux services de santé, à la population et la planification familiale, à l'approvisionnement en eau salubre et à l'assainissement n'ont cessé d'augmenter et ont atteint à 9,1 % en 1997. Outre ces services sociaux, le Viet Nam poursuit une politique qui consiste à aider ceux qui ont beaucoup contribué aux guerres d'indépendance nationale du pays et ceux qui appartiennent à des groupes défavorisés ou des groupes vulnérables et ayant des besoins particuliers. Le Viet Nam appuie énergiquement la mise en oeuvre de l'Initiative 20/20 qu'il considère comme une méthode viable d'investir dans le capital humain. En octobre 1998, avec l'aide de plusieurs organisations internationales et le coparrainage du Gouvernement norvégien, le Gouvernement vietnamien a accueilli une rencontre interna-

tionale qui a fait le bilan de l'application de l'Initiative 20/20 et a adopté le consensus de Hanoi.

L'expérience du Viet Nam montre que le développement social durable a pour base la stabilité politique, le développement économique et la justice sociale. Le succès dans la mise en oeuvre des politiques sociales s'explique par le fait que ces politiques répondent aux aspirations de la population et que celle-ci y réagit favorablement. Il est important de mobiliser et d'utiliser au maximum tout le potentiel national, en s'appuyant sur le rôle dominant du Gouvernement et la participation de chaque individu, organisation et secteur économique au développement social. Le Gouvernement doit placer les objectifs du développement social au centre de l'élaboration des politiques économiques, même en période de difficulté.

La coopération internationale joue un rôle non moins important dans cette entreprise. Cependant, dans le monde d'aujourd'hui, la pression immense engendrée par la mondialisation et le jeu des mécanismes du marché affecte sérieusement le développement socioéconomique de nombreux pays. Pour les pays en développement et les pays les moins avancés, la baisse constante de l'aide publique au développement, l'accumulation de la dette extérieure, la réduction de leur capacité à accéder au marché mondial pour leurs exportations limitées et les nouvelles conditions qui s'attachent à leurs possibilités d'exportation ont aggravé les contraintes multiples qui leur étaient déjà imposées. Il est d'autant plus indispensable de créer un ordre économique mondial fait de plus de justice et de coopération afin d'appuyer les efforts nationaux de développement social et économique.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Au Sommet mondial pour le développement social de 1995, la communauté internationale est parvenue à donner une impulsion considérable à l'idée qu'il fallait donner aux individus la place centrale dans le développement. Ma délégation voudrait réaffirmer toute l'importance des résultats du Sommet et dire aussi combien elle a apprécié le rôle prépondérant du Gouvernement chilien et du Secrétaire général. C'est grâce à leurs efforts soutenus et à la coopération de nombreux pays, que la question figure maintenant à l'ordre du jour mondial.

Au cours des quatre brèves années qui se sont écoulées depuis Copenhague, le monde a eu sa part de problèmes, de conflits régionaux, de crises économiques internationales et nationales et de catastrophes naturelles. À cause de leur caractère d'urgence, nous les États Membres des Nations Unies avons fait de notre mieux pour coopérer et en venir

à bout à court terme. Toutefois, à moyen et à long terme ces problèmes affectent considérablement le développement social, notamment nos efforts pour éliminer la pauvreté, réaliser le plein emploi et promouvoir l'intégration sociale. Tous ces objectifs exigent que nous renforçons nos efforts pour favoriser le développement social. De ce point de vue, le Japon se félicite de la décision prise par l'Assemblée générale d'organiser cette session extraordinaire l'an prochain, ce qui permettra de mobiliser la sagesse des nations.

Le Japon appuie également avec force l'idée d'un développement à dimension humaine, ce qui est le principe fondamental de la Déclaration de Copenhague. Nous estimons également que le processus de suivi devrait mettre l'accent sur l'avènement d'un millénaire à dimension humaine.

Le 21 septembre, dans sa déclaration dans le cadre du débat général, M. Masahiko Koumura, Ministre des affaires étrangères du Japon, a souligné combien il importait de s'atteler à un certain nombre de questions, principalement en matière de sécurité humaine. Il a demandé que soient protégées la dignité et la vie de chaque personne face aux nombreuses menaces que représentent par exemple la pauvreté, l'exode de réfugiés, la dégradation de l'environnement, les maladies infectieuses comme le sida, les violations des droits de l'homme, les mines terrestres antipersonnel et les armes légères, le terrorisme et les catastrophes naturelles. C'est pourquoi le Japon préconise que l'on s'attache principalement à la sécurité humaine afin d'inciter la communauté internationale à accorder une plus grande attention à ces problèmes. Nous estimons également que cette action qui vise à réaliser le potentiel humain et améliorer la qualité de la vie traduit l'idée d'un développement à dimension humaine.

Pour assurer la sécurité de l'homme et venir à bout des questions essentielles du développement social, pour éliminer la pauvreté et parvenir au plein emploi et à l'intégration sociale, le Japon estime qu'il est indispensable d'accroître l'autonomie de l'individu. À cet effet, les gouvernements intéressés devraient intensifier leurs efforts pour développer les capacités humaines, améliorer l'accès aux produits et aux services sociaux de base, augmenter l'appui en faveur de la société civile et notamment des organisations non gouvernementales, et adopter une approche participative. Il va sans dire qu'il convient en même temps d'accorder une attention particulière à l'autonomisation de la femme et à l'assistance aux pauvres.

Je voudrais également souligner l'importance d'établir un nouveau partenariat avec d'autres protagonistes. Nous

reconnaissons que la responsabilité essentielle du développement social revient aux États. Toutefois, il faut que les protagonistes non étatiques compétents dans la société civile — en particulier les organisations non gouvernementales, les bénévoles et le secteur privé — contribuent à créer ce partenariat; les gouvernements ne sauraient y parvenir à eux seuls. En outre, les pays eux-mêmes doivent être les premiers à établir des plans nationaux individuels et à les mettre véritablement en oeuvre en tenant compte des conditions qui leur sont propres. Il faut donner une grande importance à cette idée de prise en charge.

Enfin, je voudrais relever l'importance de la coopération internationale afin d'aider les pays intéressés à accroître l'autonomie individuelle, à façonner de nouveaux partenariats et à créer la participation, éléments essentiels de la réalisation d'un développement à dimension humaine.

C'est en se basant sur ces considérations que le Gouvernement japonais s'est efforcé au plan régional et international de faire progresser le développement social. En octobre dernier, la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique est parvenue à donner un plus grand élan au développement économique et social de l'Afrique en prenant pour base la propriété et le partenariat de l'Afrique avec la communauté internationale. Le Japon a également organisé en juin à Tokyo un colloque international consacré au développement en mettant l'accent sur la sécurité humaine. Les questions examinées ont été l'élimination de la pauvreté, les soins de santé, le développement de l'Afrique et leurs conséquences pour la sécurité des hommes.

En outre, reconnaissant le fait que des efforts régionaux sont aussi importants dans le processus préparatoire de la session extraordinaire, mon gouvernement prend une part active aux discussions telles que la réunion régionale de l'Asie de l'Organisation internationale du Travail qui s'est tenue en janvier. Je voudrais assurer toutes les délégations que le Japon a l'intention de faire un apport positif à la session extraordinaire en partageant l'expérience acquise grâce à ces initiatives.

Le nouveau millénaire est pratiquement là. Pour atteindre les objectifs du développement social au XXI^e siècle, je le dis à nouveau, tous les États doivent coopérer pour rechercher les intérêts communs de la communauté internationale. Ma délégation espère sincèrement que la session extraordinaire aboutira à des résultats fructueux, grâce à des débats constructifs au Comité préparatoire et à la Commission du développement social.

M. Sutoyo (Indonésie) (*parle en anglais*) : Lorsque la communauté internationale a convoqué le Sommet mondial pour le développement social en 1995, c'était avec la noble intention et la détermination d'en finir une fois pour toutes avec les fléaux que sont la pauvreté et le dénuement. Il s'agissait d'accorder au développement social et au bien-être des hommes la priorité absolue, dans l'immédiat comme au XXI^e siècle. On espérait améliorer la condition humaine partout dans le monde et accomplir des actes substantiels et tangibles qui seraient le reflet de notre croyance en la dignité et en la valeur de la vie humaine.

C'est à la suite de cette entreprise et en raison des bonnes intentions réelles des États Membres que la communauté internationale a transformé ses convictions en une série d'engagements qui, une fois réalisés, instaурeraient une ère nouvelle d'humanitarisme et de prospérité. Et gardons à l'esprit que les tâches entreprises par la communauté internationale ne sont ni modestes ni faciles à réaliser. Ce sont des tâches mondiales d'une grande complexité. Ma délégation est certaine qu'en définitive, les objectifs du Sommet mondial pour le développement social seront réalisés et que ses engagements seront tenus.

Cela dit, je me dois de souligner que, même si quatre années seulement se sont écoulées depuis Copenhague, ma délégation espérait que davantage aurait déjà été accompli. Nous avions espéré qu'apparaîtrait une tendance sensible qui renforcerait notre confiance dans le Sommet et nous encouragerait alors que nous nous attaquons aux tâches difficiles qui nous attendent. Nous avions espéré que la lutte contre la pauvreté connaîtrait quelque succès, alors qu'au contraire peu de progrès ont été faits et la pauvreté a en fait augmenté dans de nombreuses régions du monde, tout comme le chômage. Aujourd'hui, il y a encore plus d'un milliard de pauvres. Un milliard et demi de personnes n'ont pas d'eau potable et l'intégration sociale continue d'être une chimère.

Il est bien évident aujourd'hui que les débuts de la mondialisation et de la libéralisation du commerce n'ont pas apporté leurs bienfaits à tous les pays, et que de nombreux pays en développement sont mal préparés pour faire face aux défis et profiter des avantages d'une économie mondiale. Les événements récents le démontrent indubitablement. Et malgré des signes de stabilisation dans les marchés financiers, la croissance économique de cette dernière année à elle seule n'a pas suffi pour appuyer les programmes sociaux nécessaires et les activités qu'exige un suivi valable du Sommet mondial pour le développement social. L'emploi, les salaires et les programmes de développement social

sont lents à se rétablir et il faudra un certain temps avant que le mouvement ne reprenne.

L'expérience acquise au cours de ces deux dernières années nous amène à conclure qu'il nous faut d'urgence une conception nouvelle de l'architecture financière internationale. Il nous suffit de suivre les recommandations de Copenhague. Il s'agit notamment d'assurer une stabilité plus grande des marchés financiers, de réduire le risque de crise financière, d'accroître la stabilité des taux de change, de stabiliser les taux d'intérêt et de rechercher des taux d'intérêt réels réduits à long terme et de réduire les incertitudes des mouvements financiers.

Il conviendrait de même d'examiner l'état actuel du commerce international afin de relancer les exportations des pays en développement. Les marchés internationaux doivent être ouverts aux exportations des pays en développement; c'est une condition préalable à la création d'emplois dans ces pays, rémunérés par des salaires réels nécessaires pour venir à bout de la pauvreté. Toute nouvelle négociation commerciale devrait donc pleinement tenir compte des intérêts des pays en développement. En même temps, il convient de faire tous les efforts possibles pour renforcer les capacités et pour améliorer l'infrastructure commerciale des pays en développement. Alors que nous nous préparons à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la session extraordinaire pourrait réaffirmer le rôle de cet organe comme principal forum des Nations Unies pour le commerce et les questions connexes et la mise au point de stratégies conformes aux objectifs du Sommet.

En même temps, nous devons poursuivre nos efforts pour réduire le fardeau de la dette des pays en développement et accroître le financement pour le développement. Je me sens encouragé par les initiatives récentes d'allègement de la dette et par une série de remarques qui ont été faites récemment relativement à la remise de la dette. L'allègement de la dette doit être effectué sans tarder pour dégager les ressources financières qu'exige le développement social et économique. De même, il importe d'aller dans le sens des objectifs fixés pour l'aide publique au développement et non l'inverse. Les investissements privés ne peuvent se substituer à cette source de financement et le risque n'en est maintenant que trop évident.

Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis le Sommet, les pays en développement ont très peu profité de la coopération technique et financière pour le développement qui avait été promise et ils ne se sont certainement pas engagés dans la voie d'un développement rapide et durable

de grande ampleur. Il est en fait quelque peu difficile d'entreprendre un examen des progrès réalisés au niveau des activités de suivi alors que la situation économique est aujourd'hui plus sombre qu'elle ne l'était lors du Sommet. Je crois qu'il ne suffit plus maintenant de discuter des initiatives et des expériences acquises si nous voulons être justes envers ceux que nous représentons.

La prochaine session extraordinaire devrait donc être l'occasion d'un débat franc sur les obstacles rencontrés dans la mise en oeuvre, sur l'incapacité de la communauté internationale à aider véritablement les pays en développement à éliminer la pauvreté et sur ce qu'il convient de faire pour nous remettre sur la voie. Il faudra nécessairement pour cela régler le problème du financement du développement et prendre des mesures concernant le commerce et la dette. Le Comité préparatoire a fait un certain nombre de recommandations utiles que l'Indonésie appuie et qui, nous l'espérons, ne recevront pas qu'une attention de pure forme. Parmi les recommandations on note la facilitation du transfert de technologie, de connaissances et d'informations vers les pays en développement. Je voudrais souligner l'importance de cette mesure si l'on veut que les pays en développement aient quelque espoir d'éviter une marginalisation complète et totale dans la transition vers une économie basée sur l'information.

Je noterai que l'Indonésie reste persuadée que la situation économique internationale va s'améliorer et qu'elle finira par donner l'impulsion nécessaire au développement social. Je suis certain que les enseignements que nous tirerons du passé se traduiront en une politique efficace pour l'avenir. La session extraordinaire ayant lieu à la suite d'une crise financière nous offrira une nouvelle occasion de donner un sens à nos beaux discours et de décider de la voie à suivre. Toutefois, dans ce processus, je déconseillerais d'utiliser les événements des deux dernières années comme prétexte pour passer du développement social à l'ingénierie sociale.

On ne viendra à bout de la pauvreté qu'avec l'engagement réel et sincère de fournir aux pauvres du monde un accès au crédit, aux ressources financières et aux moyens d'assurer leur développement durable. Le sort des pauvres sera encore exacerbé si la faim et la famine ne sont examinées que dans un cadre uniforme et politiquement correct.

M. Tudela (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je souhaite tout d'abord m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour réitérer nos félicitations à M. Gurirab pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que, sous sa direction, nous réaliserons les

objectifs que nous nous sommes fixés pour le bon déroulement de l'examen des diverses questions importantes dont l'Assemblée est saisie au cours de la cinquante-quatrième session.

Je souhaiterais parler à présent du point 37 de l'ordre du jour intitulé «Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social». Dans ce contexte, ma délégation souhaite s'associer à la déclaration faite par le représentant du Mexique au nom du Groupe de Rio.

En 1995, la communauté internationale, représentée par 186 pays, a assumé le défi de combattre la pauvreté, de créer des emplois productifs et de renforcer le tissu social. Ainsi nous avons placé la personne humaine au centre du développement et nous avons attribué à la Déclaration et au Programme d'action de Copenhague le statut d'engagement mondial. Nous avons souscrit à l'idée que les soins accordés à l'être humain constituent un vecteur essentiel du développement et que l'atténuation des disparités sociales nous permettra d'avancer dans la recherche d'un développement humain durable.

Une fois de plus, les investissements dans une éducation de qualité, la nutrition et la santé, la création de conditions pour l'égalité de chances et l'instauration d'incitations pour accroître la production et la productivité sont devenus le thème central d'un débat mondial. Dans ce sens, le Sommet de Copenhague a constitué un progrès car on y abordé ensemble la question de la stabilité économique et la réalisation de meilleures conditions de vie pour tous. Cet effort s'est inscrit dans la décision prise par la communauté internationale d'organiser sous les auspices de l'ONU une série de conférences mondiales qui devraient permettre de dégager un consensus sur certaines valeurs et objectifs dans le but de définir des actions concrètes dans certains domaines qui suscitent un intérêt et une préoccupation au niveau mondial.

Aujourd'hui, quatre ans après la Conférence, il est juste de reconnaître l'importance des documents de Copenhague car c'est sur cette base que les gouvernements, la société civile et les organismes financiers internationaux ont fait du progrès social un élément substantiel pour le développement de nos pays. En conséquence, il s'agit de reconnaître sans ambiguïté que réduire la pauvreté implique également que l'on en élimine les conséquences et que l'on fasse en sorte que la structure économique d'un pays dispose d'un système organisationnel et institutionnel prévisible et permanent.

Pour combattre directement la pauvreté il faut qu'il y ait des institutions solides, des ressources financières adéquates, des programmes concrets qui identifient les zones de pauvreté, et une volonté politique inébranlable de la part des gouvernements.

En Amérique latine et au Pérou, plus spécialement, nous avons souscrit à cette conception et à sa mise en oeuvre effective. Différentes méthodes ont été appliquées pour élaborer et donner suite aux politiques sociales. Cette situation est le reflet des différences normales dans le niveau de développement des pays et d'intégration dans l'économie internationale et, évidemment, de leur capacité de réagir face aux nouveaux phénomènes résultant du système international.

Dans le cas concret du Pérou, l'objectif fondamental pour la période de 1996-2000 a été la réduction de 50 % du pourcentage de la population vivant dans une pauvreté extrême; c'est à dire de 19,3 % en 1995 à 10 % en l'an 2000. La stratégie ciblée de lutte contre la pauvreté extrême qui a été conçue à cet effet accorde la priorité aux groupes vulnérables de la population, tels que les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes déplacées en raison du terrorisme, ce par le biais de programmes d'assistance.

Dans ce contexte et compte tenu de notre propre développement économique, nous avons décidé l'année dernière de mettre l'accent sur la création d'emplois productifs, répondant ainsi aux nouvelles tendances du marché et adaptant les compétences des ressources humaines aux nouvelles exigences du marché du travail. Au cours des prochaines années, pour les économies jouissant d'un développement relatif moyen, la question de l'emploi, qui figure parmi les engagements pris à Copenhague, sera capitale pour venir à bout de l'enchaînement pauvreté, faible productivité, insuffisance du capital humain qualifié. Ainsi, d'un côté, nous cherchons à obtenir un effet multiplicateur pour l'économie et, de l'autre, nous cherchons à donner à nos citoyens des outils utiles pour leur développement humain.

À cet égard, la mise en oeuvre de politiques économiques et sociales au Pérou cherche de façon directe ou indirecte à faire de l'inclusion des secteurs les plus pauvres de la société une réalité et à les transformer en agents actifs du développement du pays. C'est pourquoi l'engagement pris par le Pérou vis-à-vis de Copenhague n'est pas un engagement de circonstance; il est directement lié à une politique permanente de l'État.

Ces dernières années, dans le cadre de la Commission du développement social, nous avons procédé à un débat constructif et un examen détaillé des résultats de Copenhague. Nous croyons qu'il s'est agi d'un travail important pour donner aux États des conclusions pertinentes sur nos travaux, en particulier sous forme de suggestions de politiques susceptibles d'être mises en oeuvre dans nos pays. En mai dernier nous avons participé au début des travaux du Comité préparatoire de Copenhague + 5 présidé par l'Ambassadeur Cristián Maquieira du Chili. Ce travail a été complexe, tout comme l'ont été et le seront toutes les révisions des accords des conférences mondiales dans la mesure où elles sont liées à des questions capitales pour les États. Nous sommes certains que nous réussirons à réaffirmer les engagements de Copenhague et à les approfondir. Dans ce contexte, nous ne saurions omettre de dire que la diversité des problèmes sociaux et le fait que nous reconnaissons qu'il existe des différences dans le niveau de développement de nos pays sont des facteurs qui doivent nous servir précisément à mettre au point des positions communes qui déboucheront sur l'adoption d'initiatives permettant une meilleure mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague. Engager un débat qui met en contradiction l'aspect économique et l'aspect social aura toujours un effet négatif sur les initiatives que la communauté internationale devra adopter à Genève l'année prochaine. Par ailleurs, insister sur un seul aspect qui ne répond qu'à une situation particulière ou régionale réduirait l'importance des conclusions de nos travaux.

Nous pouvons plutôt affirmer, de façon générale, qu'actuellement les pays développés et les pays en développement ont adopté des politiques économiques et sociales dont la nature répond à une notion ou à des modèles analogues. Reconnaître ce facteur est essentiel pour incorporer les politiques sociales dans les plans de développement de façon à ce qu'elles soient non seulement intimement liées aux réalités actuelles de l'économie internationale mais qu'elles s'y conforment.

Nous sommes conscients de l'importance du processus de Copenhague + 5 et de l'examen de la mise en oeuvre des engagements contractés en 1995. Nous croyons aussi que le développement même de nos pays au cours des cinq dernières années montre qu'il est important de débattre et de réviser continuellement le contenu de ce développement, tout comme il est important d'adopter des mesures de suivi pour une meilleure application. À cet égard, nous estimons que la communauté internationale éprouve déjà un sens de responsabilité qui lui permettra d'entreprendre la tâche du développement social et de veiller au bien-être de l'humanité.

M. Naber (Jordanie) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis d'emblée de remercier le Président d'avoir orienté nos débats et de remercier tous les participants qui ont enrichi notre discussion dont le but était d'échanger des points de vue et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des engagements contractés lors du Sommet de Copenhague. Je voudrais souligner quelques nouveaux défis que nous devons affronter pour réaliser les objectifs que nous désirons atteindre.

Les questions examinées au Sommet mondial du développement social qui s'est tenu il y a quatre ans, ont fait leur réapparition avec force et urgence. Les écarts économiques, technologiques et informatiques entre les pays développés et les pays en développement s'élargissent encore davantage pour d'importantes raisons dont notamment la réduction des flux d'investissement étrangers vers les pays en développement, le lourd fardeau de la dette que subissent les pays en développement et qui a atteint 2,2 trillions de dollars, le déclin de l'aide publique au développement en termes absolus et relatifs, qui a atteint son niveau le plus bas des 50 dernières années, et les déséquilibres de l'ordre économique international qui ont eu un effet négatif sur les économies des pays en développement ainsi que sur leurs indices sociaux et leurs services de base.

Ma délégation accorde une grande importance à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social. Nous espérons que se matérialiseront les engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement à l'appui de l'emploi, de l'élimination de la pauvreté et de la création d'un contexte propice pour les pays en développement afin que ceux-ci puissent parvenir à l'intégration sociale et à la réalisation des engagements relatifs à l'éducation et aux soins de santé. Cela aurait des répercussions sur les indices économiques généraux. Ma délégation espère que la session extraordinaire sera une instance appropriée pour relancer les efforts et prendre de nouvelles initiatives d'honorer les engagements pris à Copenhague, pour réaffirmer la dimension humanitaire du développement et maîtriser les phénomènes économiques darwiniens dont les tragédies se retrouvent dans la dégradation des situations sociales dans un certain nombre de pays et dans la marginalisation de sociétés entières.

Mon pays est pleinement convaincu que les États jouent un grand rôle pour activer le développement social au niveau local et pour créer un contexte propice mettant ainsi en oeuvre les engagements pris à Copenhague, en plaçant le développement social sur des fondations solides représentées par les droits de l'homme, la non-discrimina-

tion, l'assurance de chances égales et la réalisation de la justice sociale.

Le Gouvernement jordanien fait de son mieux en collaboration avec les institutions de la société civile et par le biais d'un dialogue ouvert avec toutes les autorités compétentes pour relancer le développement démocratique dans le pays en renforçant la transparence, la productivité et le pluralisme politique au moyen des infrastructures juridiques pertinentes qui offrent des chances d'intégration sociale et de participation. Comme nous connaissons l'importance de l'accès à l'information et que nous avons engagé une politique de dialogue avec tous les secteurs de la société, le Gouvernement jordanien a ouvert la porte au flux d'informations aussi bien par l'intermédiaire de la presse écrite que par Internet. Nous avons également adopté une politique ouverte et sans restrictions en ce qui concerne les moyens d'information visuelle transnationaux.

En ce qui concerne la zone qui l'entoure, la Jordanie a toujours poursuivi des politiques de dialogue et d'ouverture afin de favoriser la paix et la sécurité qui sont les piliers du développement socioéconomique dans une région qui souffre de crises depuis le début du siècle. Par ailleurs, nous continuons d'appliquer cette méthode dans notre législation et nos politiques intérieures comme le prouve notre adhésion à 18 conventions touchant les droits de l'homme. En dépit de nos ressources limitées, nous continuons à nous efforcer de créer un environnement propice pour l'intégration sociale.

Depuis 50 ans, la Jordanie sert de modèle. En renforçant toutes ses institutions et en s'engageant à offrir une éducation et des soins de santé à tous, la Jordanie a fait des progrès considérables en un temps record, malgré le fait que le pays ait absorbé trois migrations forcées à grande échelle. Mon pays offre aux réfugiés une base sociale humaine et leur accorde des droits égaux pour assurer leur pleine participation à la société sans préjudice de leurs droits, conformément aux principes du droit international et aux résolutions de la légalité internationale consacrant leur droit à un dédommagement et au rapatriement. Chaque année, le Gouvernement consacre plus de 350 millions de dollars de son budget à des services sociaux destinés aux réfugiés. Cette somme représente plus de quatre fois l'apport de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Cela leur permet de faire l'expérience de l'autonomie socioéconomique, malgré les énormes problèmes économiques auxquels la Jordanie doit faire face, particulièrement en ce qui concerne sa dette étrangère.

L'appel à la mobilisation de ressources bilatérales et multilatérales supplémentaires en vue du développement social et l'engagement qui a été pris de parvenir à l'objectif de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement relèvent des engagements qui ont été déclarés au Sommet de Copenhague mais n'ont pas été réalisés. Alors que nous approchons du troisième millénaire, nous nous trouvons devant un réel défi pour parvenir à une croissance socioéconomique durable et non pas une croissance reposant sur la charité temporaire et sur des solutions d'urgence. Nous sommes convaincus, plus que jamais, que les pays en développement ne peuvent réaliser à eux seuls ces objectifs ni s'adapter aux effets de la globalisation de l'économie et à ses strictes exigences financières. Nous espérons donc qu'il y aura un dialogue permanent entre les institutions financières internationales et les Nations Unies afin de renforcer le développement social au moyen d'une transformation des structures et grâce à la création de mécanismes institutionnels appropriés.

Nous soutenons également l'appel lancé par la Banque mondiale en faveur de la création d'un cadre de développement global combinant les critères macroéconomiques et les considérations financières, structurelles et sociales.

Ma délégation demande également le libre accès des pays en développement aux marchés et leur admission dès que possible au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Elle demande également le renforcement de la coopération internationale, technique et administrative afin de hâter les efforts visant à créer un environnement international propice au développement social et la réelle poursuite du but d'intégration des économies des pays en développement dans l'économie internationale. Ainsi, les pays en développement réaliseraient leur autarcie et un partenariat réel ainsi que la sécurité sociale pour tous et l'humanité pourrait vivre sur terre dans la dignité, comme l'a voulu le Créateur.

M. Chaouachi (Tunisie) (*parle en arabe*) : Alors que nous nous réunissons pour évaluer la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social — question qui revêt une grande importance pour nous — nous reconnaissons que le Sommet a abouti à la création d'un nouveau concept de développement social. Ses recommandations représentaient un point de départ sérieux dans la recherche de nouveaux moyens de développement social efficaces et il a défini des priorités qui placent l'être humain au centre du développement.

Nous avons examiné avec intérêt le rapport du Secrétaire général, M. Kofi Annan sur les préparatifs du suivi du

Sommet de Copenhague. Nous souhaitons le remercier du travail sérieux qu'a constitué la préparation de ce rapport riche en informations. Cela présage du succès de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit se tenir en juin 2000 à Genève.

Nous souhaitons également remercier le Comité préparatoire de ses efforts de préparation en vue de la session. Nous nous rallions également à toutes les décisions prises par ce comité. Nous souhaitons remercier le Gouvernement de la Suisse qui s'est proposé pour accueillir la session extraordinaire de l'Assemblée générale et nous lui savons gré des mesures qu'il a prises à cet égard.

L'évaluation de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social est une occasion de réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague en faveur desquels s'est engagée la communauté internationale. Cette évaluation permet de juger les progrès réalisés et les obstacles auxquels se heurte la pleine application des recommandations du Sommet. Le premier engagement du Sommet était d'offrir un contexte national et international propice au développement social, à l'élimination de la pauvreté et à l'amélioration des possibilités d'emploi ainsi que d'assurer les services de base et l'éducation, les soins de santé et la promotion de la femme. Nous sommes de plus en plus convaincus que la mondialisation croissante qui caractérise la fin de ce siècle et touche tous les aspects de la vie comporte des éléments négatifs; si ceux-ci ne sont pas maîtrisés, le déséquilibre s'accroîtra dans les relations internationales et les processus de développement. Ainsi, la communauté internationale est-elle invitée à relever les défis de la mondialisation avec fermeté et résolution et à définir des approches permettant de réaliser l'équilibre requis et de donner un visage humain au développement, comme l'ont dit le Secrétaire général dans plusieurs déclarations, et le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement.

À cet égard, nous voudrions exprimer notre préoccupation du fait que, malgré les efforts qui sont faits pour relever à 0,7 % du produit national brut l'aide publique au développement, cette aide reste très faible et ne remplit pas le devoir de solidarité internationale qui devrait prévaloir dans les relations entre les peuples. Le Sommet mondial pour le développement social a fait de l'élimination de la pauvreté l'une de ses priorités. À cet égard, nous réitérons l'appel lancé par le Président de la République tunisienne, M. Zine El Abidine Ben Ali, à tous les dirigeants et aux institutions et organismes internationaux en faveur de la création d'un fonds mondial de solidarité qui recueillerait les contributions de bienfaisance et les dons afin de lutter

contre la pauvreté et d'assurer le développement des régions les plus défavorisées en particulier dans les pays les moins avancés qui souffrent de nombreuses crises.

La Tunisie cherche actuellement à rallier un appui en faveur de ce projet humanitaire afin que la communauté internationale soit au diapason des recommandations et des engagements de Copenhague. L'expérience tunisienne dans le domaine du développement social figure dans le rapport national que nous avons présenté conformément à la résolution du Comité préparatoire adoptée lors de sa session d'organisation en mai 1998. En conformité avec les orientations humanitaires mondiales, nous avons accordé une plus grande priorité au développement social par le biais d'une politique globale de développement sous-tendue par plusieurs constantes, dont les principales sont : tenir compte de la corrélation des dimensions économiques et sociales de façon à consolider les droits de l'homme dans leur acception la plus large; renforcer le rôle de la société civile; assurer une protection à tous et des conditions de vie décentes, comportant l'égalité des chances, la non-exclusion et la non-marginalisation; prévenir les maux sociaux et les circonscrire s'ils se produisent; intensifier et améliorer les soins et les services sociaux offerts aux catégories les plus vulnérables; appuyer le rôle de la femme et, partant, celui de la famille, à cause de leur importance pour la stabilité et le développement de la société; renforcer la solidarité entre les communautés et les générations par le biais de programmes de protection de l'environnement de manière à créer les conditions propices à un développement durable.

Enfin, nous formons le voeu que la session extraordinaire réponde à nos attentes.

La séance est levée à 18 heures.